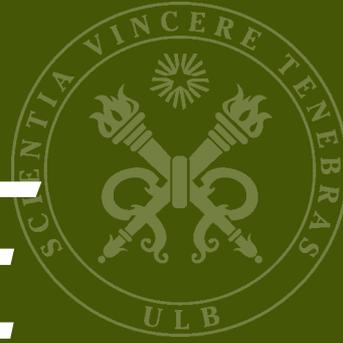


# ESPRIT LIBRE



PUBLIC, PRIVÉ, INTERNE  
OU INTERNATIONAL

## Le droit à l'étude



### CRÉATIONNISME

Adam & Eve :  
le retour ?



### HÉTÉROSEXUALITÉ

Pas ce soir, chéri(e) !



### TIC & SANTÉ

Nouvelle impulsion  
pour la recherche en  
Région bruxelloise



### FRANÇOISE THYS-CLÉMENT

La soif d'apprendre  
pour aller de l'avant

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,  
UNIVERSITÉ D'EUROPE

ULB

Séminaires Ilya Prigogine  
Penser  
la science

École d'Été  
Penser  
l'Évolution

25-27 août 08  
ULB Campus Plaine

150 ans après la publication de *L'origine des espèces*, la théorie de l'Évolution offre un cadre interprétatif cohérent pour la majorité des disciplines liées à la biologie. Depuis l'époque de Darwin se pose toutefois la question de son articulation avec nos conceptions de l'écologie, des humains, des sociétés, des savoirs...

L'École d'Été « Penser l'Évolution » dressera l'état des lieux de notre compréhension de l'histoire des vivants et de ses enjeux philosophiques et sociaux.

Information et inscription  
[www.ulb.ac.be/penser-la-science/](http://www.ulb.ac.be/penser-la-science/)

ACADÉMIE  
UNIVERSITAIRE  
WALLONIE-BRUXELLES

PÔLE UNIVERSITAIRE  
EUROPÉEN  
DE BRUXELLES  
WALLONIE

édito

# L'héritage de mai 68, en trois leçons

Quarante ans déjà se sont écoulés depuis Mai 68.

À l'ULB, le 13 mai 68, dans l'amphithéâtre Janson, dans la foulée de la Conférence de l'actrice militante Melina Mercouri sur « La Grâce des Colonels », l'auditoire fonde « le mouvement du 13 mai contre l'enseignement bourgeois ».

Les soixantaires d'aujourd'hui, « soixante-huitards » d'alors, constitués en Assemblée libre « Consciente de ses devoirs, de sa force et de ses responsabilités »<sup>(1)</sup> occuperont le Grand Hall de l'Université. Cependant, le véritable travail de réforme se fera par des collectifs facultaires, coordonnés en interfacultaire, d'enseignants, d'assistants, de membres du personnel administratif, technique et ouvrier et d'étudiants. L'objectif était « ... être informé de, et participer à ce qui se décidait à l'université »<sup>(2)</sup>.

De la démission des autorités de l'époque à une « Constituante », en passant par un CA provisoire, les nouveaux statuts de l'ULB naissent le 10 juillet 1970 : ils consacrent une gouvernance basée sur la démocratie interne et la participation. Un effet collatéral fut le divorce d'avec la VUB.

Première leçon : l'Assemblée libre fut l'étincelle nécessaire pour ébranler une université endormie, mais son obstination à poursuivre l'occupation des locaux et son incapacité à formuler un programme positif de réformes ont lassé la communauté universitaire : ses derniers « enragés » furent expulsés manu militari le 10 juillet 68. Un petit air de « déjà vu », donc, pour les fièvres récurrentes du Solbosch mais, en contraste, la capacité démontrée de la participation positive à faire évoluer concrètement les réformes.

Deuxième leçon : l'ouvrage qui m'a servi de référence<sup>(3)</sup> édité, il y a 20 ans, contient, entre autres témoignages, une critique sévère de l'université livrée au Grand Capital. Il n'empêche que l'ouvrage en question fut financé par la Générale de Banque. Chers anciens, il y a donc toujours une place pour le « Fund Raising ».

Troisième leçon : en mai 68, tout fraîchement diplômé médecin, j'étais autorisé, « pour ma formation », à assurer bénévolement les soins aux patients d'un hôpital universitaire. Coincé par les devoirs cliniques, je ne fus pas de ceux qui « jeunes loups (clairvoyants) frayaient hier avec les troubions, le temps de devenir les mandarins d'aujourd'hui »<sup>(4)</sup>

Et pourtant, sans Mai 68, il est probable que je n'aurais pas eu les opportunités (par exemple la création de l'Hôpital Erasme) qui m'ont conduit à pouvoir signer aujourd'hui le présent éditorial.

Merci donc à Mai 68 et vive l'université où tout est possible, même l'improbable.

> **Jean-Louis Vanherweghem,**  
Président du Conseil d'Administration de l'ULB

(1) Fresque de Roger Somville. Salle du Conseil d'Administration de l'ULB  
(2) Hervé Hasquin, secrétaire général de l'interfacultaire des assistants et étudiants (1968), cité par Christian Dejean, p.14 dans la référence (3)  
(3) A. Despy-Meyer, I. Pollet, M. D'Hoore : Catalogue de l'exposition « Mai 68, 20 ans déjà »  
Édition : Archives de l'Université Libre de Bruxelles – 1988  
(4) Marco Lamensch, p. 74 dans la référence (3)



*...sans Mai 68, il est probable que je n'aurais pas eu les opportunités qui m'ont conduit à pouvoir signer aujourd'hui le présent éditorial*



N° 2 - JUIN 2008

## 04 PUBLIC, PRIVÉ, INTERNE OU INTERNATIONAL LE DROIT À L'ÉTUDE

Jus contra bellum  
Quand la guerre fait débat ..... 05  
Colloque virtuel  
Le Droit public s'invite sur le Web ..... 07  
Le Droit familial à la croisée  
des chemins juridiques ..... 09

10 Nos Masters : trois axes forts ..... 10  
Adam & Eve : le retour ? ..... 12  
Tout ce que vous avez  
toujours voulu savoir...  
L'hétérosexualité, cette inconnue ..... 14

## 15 ULBcdaire : L'UNIF EN BRÈVES...

18 Région de Bruxelles-Capitale  
Nouvelle impulsion pour la recherche ..... 18  
Et si on parlait xénophilie ? ..... 19  
Conseil européen de la recherche :  
deux chercheurs primés ..... 20

Benoit Ams  
Entreprendre en Chine ..... 22

Grands reporters  
La guerre comme un fil rouge sang ..... 23

Françoise Thys-Clément  
La soif d'apprendre pour aller de l'avant ..... 24

Nos historiens de l'art : toutes  
ailes déployées en Belgique ..... 26

## 28 À VOIR, À FAIRE À L'ULB... OU AILLEURS

29 LIVRES





PUBLIC, PRIVÉ, INTERNE  
OU INTERNATIONAL

## LE DROIT À L'ÉTUDE

Qu'on le veuille ou non, le droit régit nos existences. De la naissance à la mort, dans nos affaires privées (qu'elles soient professionnelles, familiales ou de l'ordre de l'intime) tout comme dans notre vie publique, citoyenne. Le droit est au cœur de la société. Il concerne les personnes physiques comme les personnes morales, et il encadre tout autant la puissance publique et l'action des États. Tout comme l'éthique, la philosophie ou la sociologie, le droit tel qu'il existe « en l'État » dit aussi l'état de la société d'aujourd'hui... À l'ULB, le droit s'étudie dans le cadre des premier et deuxième cycles. Il est aussi au cœur des préoccupations de nombreux chercheurs, répartis dans une dizaine de centres ou unités de la Faculté. En voici un (petit) aperçu.

En avril 1945, quelque 850 délégués de 50 États se réunirent pour mettre au point le texte de la Charte des Nations Unies, qui sera approuvé en séance plénière le 26 juin et signé par 50 des 51 Nations unies. Ici, le membre de la délégation du Liban, Abdallah Yafi, signant la Charte.

UN PHOTO / M



Le droit des conflits armés régit, entre autres, la manière dont les civils doivent être traités lors d'un conflit. Ici, au Kosovo, un bâtiment détruit par un bombardement. UN PHOTO / OLIVIER SALGADO.

## Jus contra bellum Quand la guerre fait débat

L'actualité oblige chaque jour le chercheur à penser et interpréter le droit international – en particulier en matière de droit de la guerre. Mais si ce droit évolue dans sa pratique, le texte de référence du droit international – la Charte de l'ONU de 1945 –, reste quant à lui inchangé...

**Esprit libre : En droit international, pourrait-on dire que si la « lettre » ne connaît aucune modification, l'interprétation qu'on en fait permet d'adapter l'esprit de la loi ?**

**Olivier Corten :** Le droit international n'est pas formaliste contrairement au droit interne où l'on adapte régulièrement la loi. En droit international, la « loi » pour ce domaine est effectivement la Charte des Nations Unies : un traité auquel ont adhéré plus de 190 États. Le réviser serait extrêmement lourd... On ne le fait donc pas. Néanmoins, une pratique se développe, dont on peut déduire de nouvelles interprétations des normes existantes. Exemple : le Conseil de sécurité a compétence pour autoriser des ac-

tions militaires en cas de menace contre la paix. En 1945, quand on a écrit ces lignes dans la Charte, on pensait évidemment à une menace précise (Un État menace un autre État, ultimatum à la clé) ; dans la pratique – et surtout à partir des années 90 –, on a interprété la « menace contre la paix » de façon beaucoup plus large : cela peut être une crise humanitaire, une guerre civile... On n'a pas réformé la charte pour autant, on l'a juste revisitée de manière plus souple.

**E.L. : Peut-on imaginer qu'elle évolue fondamentalement un jour ?**

**O.C. :** Elle évolue... dans la pratique. Ceci étant dit, le « non recours à la force »



**À lire :**

**Le droit contre la guerre. L'interdiction du recours à la force en droit international contemporain,**  
Olivier Corten, Paris, Pedone, 2008

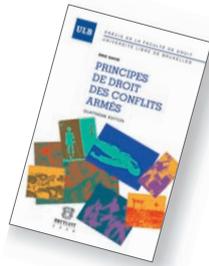
comme règle centrale et indivisible restera de mise, vu l'opposition radicale de certains par rapport à toute modification. Une majorité de pays ne possédant pas les moyens militaires des grandes puissances sont conservateurs : ils estiment que toute tentative d'assouplir l'interdiction du recours à la force est très dangereuse pour eux parce qu'on risque d'invoquer de façon abusive de nouvelles exceptions, du type guerre préventive, droit d'ingérence, etc.

**E.L. :** Vous publiez justement un ouvrage consacré au *jus contra bellum*, à l'interdiction du recours à la force en droit international... Quelles sont les grandes lignes de l'ouvrage ?

**O.C. :** Le terrorisme et surtout les événements du 11 septembre ont quelque peu bousculé les principes énoncés par la Charte des Nations Unies en 1945... Mais il faut relativiser ces nouveaux concepts invoqués après le 11 septembre 2001 où l'on a entendu des discours qui dénonçaient le droit international comme devenu inadapté à cette nouvelle donne. En étudiant la pratique, on se rend compte que le problème est loin d'être neuf. Durant la guerre froide, ce type de justification avait aussi été utilisé dans ce qu'on appelle les « guerres de basses intensité » (lorsque des États dénoncent le soutien d'autres États à des groupes rebelles ou terroristes pour justifier une action militaire contre ces États). En 2005, à l'occasion des 60 ans de l'ONU, il y a eu une réflexion sur la Charte : est-elle encore adaptée, etc. Sur les volets « guerre préventive », « droit d'ingérence humanitaire », aucune des nouvelles revendications n'a été acceptée.

**E.L. :** En la matière, il y a souvent décalage entre la réalité du terrain et les discours officiels...

**O.C. :** On entend parfois certains – les USA par exemple



### À lire :

**Droit des conflits armés** (4<sup>e</sup> éd.), Eric David, Bruxelles, Bruylant, 2008

*À l'occasion des 60 ans de l'ONU, il y a eu une réflexion sur la Charte : est-elle encore adaptée ? sur les volets « guerre préventive », « droit d'ingérence humanitaire », aucune des nouvelles revendications n'a été acceptée*



**Olivier Corten :** est professeur ordinaire à l'ULB et membre du Centre de droit international et de sociologie appliquée au droit international de l'ULB.

– dire que le droit international n'existe pas, ou qu'ils ne sont plus liés par la Charte. C'est vrai dans le chef d'éditorialistes ou d'hommes politiques. Mais la position officielle des États est toujours respectueuse du droit international sur le papier ! Si on lit les PV du Conseil de sécurité sur tous les grands conflits (Moyen-Orient, crise de Suez, guerre en Afghanistan, interventions des US en Amérique latine), on voit évidemment un formidable jeu d'hypocrisies en œuvre. Ce décalage montre que les États ne veulent pas traduire en droit une modification de la règle. Même si d'aucuns la violent !

**E.L. :** En parallèle à votre livre, ressort également, dans une nouvelle édition, l'ouvrage de référence d'Eric David, « Principes de droit des conflits armés »...

**O.C. :** Toutes ces règles régissent la licéité d'une guerre. Quand elle commence, il y a le *jus in bello* (droit dans la guerre) : indépendamment du point de savoir si la guerre a été déclenchée pour une raison légitime ; le *jus in bello* régit la « manière » de faire la guerre : ne pas viser les civils, respecter les prisonniers de guerre, ne pas utiliser certaines armes prosrites... Elles s'appliquent de la même manière aux deux parties : agresseur et agressé. Nos deux ouvrages sont donc complémentaires, ils évoquent les deux volets du droit de la guerre.

**E.L. :** Le Centre de droit international s'est vu confier l'organisation du grand colloque annuel de la Société française pour le droit international, consacré à « l'Etat de droit en droit international », les 5, 6 et 7 juin. L'organisation de ce colloque chez nous est une première en Belgique et c'est assez rare aussi qu'il soit organisé hors de France. C'est une belle reconnaissance pour l'ULB et votre unité en particulier. Le droit international à l'ULB jouit

d'ailleurs d'une belle reconnaissance en général...

**O.C. :** Ce succès est dû en grande partie à la politique menée par Jean Salmon, qui a créé notre Centre, et aussi notre licence spéciale de droit international. Notre faculté a su tabler sur la spécificité de l'international, ce qui est unique en Belgique, je pense. Avec un peu plus de trois temps plein dédiés à l'international, nous avons plus d'activité que d'autres dans ce domaine, tant en matière d'enseignement que de recherche. Par ailleurs, nous avons axé l'enseignement sur l'aspect pratique, en particulier via les exercices de plaidoirie. Nous faisons participer nos étudiants aux concours de plaidoirie ou ils récoltent un certain succès depuis plusieurs années (NDLR : les étudiants de l'ULB gagnent très régulièrement le fameux concours Rousseau, par exemple).

**E.L. :** Vous travaillez beaucoup en relation avec d'autres centres de recherche...

**O.C. :** Il y a effectivement pas mal d'interaction avec d'autres centres, d'autres universités. Le droit international est un petit monde un peu à part. Certains juristes pensent d'ailleurs que ce n'est pas du droit ! C'est ce qui fait qu'on se connaît bien en Belgique mais aussi que l'on travaille beaucoup plus avec l'étranger ou l'on se rend régulièrement. La recherche commune en réseau est fort développée. Notre position « hors France » permet en plus d'éviter certaines querelles d'écoles. On est une chapelle ouverte, un peu à part... Nous ne sommes pas toujours d'accord avec nos autres collègues belges bien sûr mais tout le monde s'entend bien (sourire). Et en général, on est plutôt sur la même longueur d'onde entre nous, même si ce n'est pas systématique.

> Alain Dauchot

# Colloque virtuel

## Le Droit public s'invite sur le Web

« Le droit public existe-t-il ? » Le Centre de droit public ouvre le débat sur le Web pour son premier colloque virtuel. Une 'première' qui devrait en appeler d'autres...

Le droit public a le vent en poupe, comme l'indique son nombre d'étudiants en croissance. Pourtant, si la scission droit public-droit privé est traditionnellement ancrée dans la tradition juridique européenne, ce n'est pas nécessairement le cas ailleurs dans le monde. De même, chez nous, on assiste à une multiplication des partenariats public-privé, on constate une implication plus forte d'acteurs autres que l'État dans l'élaboration des lois, on voit poindre des notions « publiques » d'égalité dans le droit « privé », avec la loi antidiscrimination qui a rendu l'interdiction de discriminer applicable dans les rapports entre personnes privées, etc. Alors, le droit public existe-t-il vraiment ? Question existentielle – ou presque – lorsqu'elle est posée par le Centre de droit public lui-même à travers son premier colloque virtuel.

### L'ESPRIT D'UN WIKIPEDIA POINTU

L'idée est née il y a deux ans, à l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire du Centre de droit public de l'ULB. Plutôt que de se lancer dans une traditionnelle rétrospective de ces 25 dernières années ou de se concentrer sur un énième ouvrage de référence, le Centre a choisi de se mettre à l'heure Internet. Aujourd'hui, le questionnement via le Web a donné lieu à des dizaines d'articles, principalement juridiques mais pas uniquement, venus surtout de Belgique mais aussi de France, du Québec, de Suisse, d'Europe en général. Le premier colloque virtuel de la Faculté de Droit était né ! « L'idée du colloque virtuel est venue des plus jeunes chercheurs. Les plus anciens étaient sceptiques », se souvient Johanne Poirier, co-directrice du Centre de droit public. « Aujourd'hui, nous sommes convaincus de l'intérêt du médium : le site, loin d'être un forum « fourre-tout » ou une simple mise en ligne de textes juridiques, se révèle dans l'esprit d'un Wikipédia pointu, à la fois attractif, bien documenté et dynamique. »

### FILS ROUGES

Trois questions – véritables fils rouges de la navigation – sont posées : Suis-je l'État ? Ou, en d'autres termes, qui produit le droit aujourd'hui dans un État où l'implication citoyenne est prônée et où certaines associations développent leurs propres normes ? Deuxième question : Y a-t-il tension entre pouvoir législatif et pouvoir judiciaire ? Et dernière interrogation : L'État doit-il être efficace ? Chaque question est introduite par une note de recherche, qui pose les balises et introduit certaines questions. Chaque sujet est étoffé d'un relevé de jurispru-

### En savoir plus \*

- ▶ Centre de droit public : [www.ulb.ac.be/droit/droitpublic](http://www.ulb.ac.be/droit/droitpublic)
- ▶ Site de recherche virtuel « Le droit public existe-t-il ? » [www.ulb.ac.be/droitpublic](http://www.ulb.ac.be/droitpublic)



dence et de recensions bibliographiques. Tous les ingrédients sont là pour entamer l'échange virtuel : chacun est invité à soumettre un article et à réagir. « Classiquement, lorsque vous publiez un article dans une revue scientifique, vous soumettez le projet à quelques collègues. Ici, grâce à la technologie Web, vous avez plus d'audace : vous osez interpeller des spécialistes du monde entier qui ne vous connaissent pas nécessairement. Nous constatons aujourd'hui avec plaisir que les articles publiés sont de haut niveau », explique Johanne Poirier. En moyenne, le site enregistre une trentaine de visites par jour, dont une dizaine par des surfeurs fidèles.

### INTERDISCIPLINARITÉ

Autre spécificité de ce colloque virtuel : son interdisciplinarité. Les articles de sociologues, politologues, gestionnaires du secteur public, etc. sont les bienvenus; les concepteurs envisagent également d'entamer une réflexion sur l'outil avec des pédagogues. Le colloque virtuel sera clôturé dans quelques mois. Le Centre de droit public sera alors déjà attelé à un autre projet d'envergure : un colloque sur la prochaine réforme de l'État belge, devenu une sorte de tradition dans le sillon de chaque nouvelle réforme institutionnelle. ▶▶

> **Nathalie Gobbe**



Johanne Poirier et Bernard Blero, co-directeurs du Centre de droit public de l'ULB.

## Deux thèses dans l'année

**Deux thèses devraient être accomplies au cours des prochains mois au sein du Centre de droit public.**

Sous le titre « **Du droit à la sécurité à l'insécurité du droit** », Julien Pieret s'interroge sur l'existence-même de ce droit à la sécurité des personnes et des biens et sur son contenu. Un thème d'actualité quand on se rappelle comment l'argumentaire de la loi sur les caméras de surveillance en rue, votée il y a un an, reposait sur cet impalpable droit à la sécurité. Dans un second temps, le doctorant juriste flirte avec le sociologue et s'interroge sur la notion de droit à la sécurité : que signifie-t-elle ? Pourquoi émerge-t-elle à un moment donné ? Comment s'articule-t-elle avec une notion aussi fondamentale que celle des Droits humains ?

Doctorante également au Centre de droit public, Anne-Emmanuelle Bourgaux prépare une thèse intitulée « **La démocratisation du gouvernement représentatif en Belgique, une promesse oubliée ?** ». On le répète à l'envi, un fossé s'est aujourd'hui creusé entre représentants élus et représentés électeurs. Anne-Emmanuelle Bourgaux est convaincue que nous ne sommes pas tombés dans la démocratie par magie à partir du suffrage universel et elle compte le démontrer : elle parcourt ces près de 180 années de droit constitutionnel belge où l'on est passé d'un modèle aristocratique à notre système actuel.

### Les ouvrages

**Précis de droit de la Famille**,  
sous la direction  
d'Alain-Charles Van Gysel,  
Bruylant, Bruxelles  
(1<sup>e</sup> ed. 2004, 732 p. ;  
2<sup>e</sup> éd. entièrement revue :  
automne 2008)

**Précis du droit des Successions et Libéralités**,  
sous la direction  
d'Alain-Charles Van Gysel,  
Bruylant, Bruxelles,  
juin 2008 (935 p.)

# Le Droit familial à la croisée des chemins juridiques

**Subdivisé en quatre unités – droit économique, du contentieux, international privé et familial – le Centre de droit privé de l'ULB est le plus ancien des centres de recherche de la Faculté de Droit.**

**Alain-Charles Van Gysel**, chargé de cours, en coordonne les équipes et dirige l'Unité de droit familial : un domaine, en particulier, qui demande à être revu en profondeur...

**Esprit libre : Quel est le rôle du Centre de droit privé et quelle est la spécificité de cette partie du droit ?**

**Alain-Charles Van Gysel** : Le droit privé est la partie la plus « centrale » du Droit. C'est aussi le domaine qui draine le plus d'étudiants car il offre à ceux-ci le plus grand nombre de débouchés. Nos équipes (une dizaine de personnes : deux professeurs à temps plein, des professeurs, assistants et collaborateurs scientifiques à temps partiel) analysent la jurisprudence, étudient les problèmes qui se posent à la société dans la sphère du droit privé et proposent les réponses juridiques à ces problèmes.

**E.L. : Depuis l'après-guerre la société a énormément évolué, tant au niveau des mœurs (couple, famille...) que dans les rapports sociaux. Le droit privé doit suivre cette évolution, s'adapter...**

**A.-C.V.G.** : Cela devrait être le cas. Dans mon précis de

droit de la famille, je rappelle qu'il faut une adéquation temporelle entre l'évolution de la société et la législation. Or, nous avons été pendant très longtemps en retard sur l'évolution de celle-ci (en matière de droit de la famille en particulier), en conservant le texte du Code civil de 1804 tel quel. Pensez que la « famille légitime », ou le concept de faute, ont jusqu'il y a peu forgé les décisions de justice sur base de visions de la réalité qui dataient d'il y a... 200 ans ! Ceci étant dit, le législateur (le gouvernement, en réalité) a quant à lui tendance à répondre par de nouvelles lois à un contexte du moment, qui est bien souvent le reflet de problèmes de société qui sont mis soudain sous les projecteurs par l'actualité. Or la loi répond bien souvent *déjà* aux cas particuliers dénoncés. Les fins de législation sont en général propices à une accélération du travail législatif où ces problèmes sont réglés en vitesse, ce qui en crée de nouveaux...

**E.L. : Vous êtes engagés sur un long travail relatif à la création d'un tribunal de la famille ; il pourrait faire évoluer le droit en la matière si la volonté politique pour y aboutir se poursuit...**

**A.-C.V.G. :** Aujourd'hui, la résolution de problèmes relatifs à la famille – à l'occasion d'une séparation par exemple (demande de pension alimentaire, garde des enfants, partage des meubles...) – passe par un appareillage judiciaire démultiplié, complexe ; ces cas seront traités par des juges distincts qui ont souvent le même niveau de pouvoir (tribunal de la jeunesse, juge de paix, première instance...), à l'occasion de procédures différentes et parfois parallèles. Ces juges peuvent donc rendre des décisions contradictoires pour des situations similaires.

L'idée est de regrouper ces matières devant une même instance. Nous proposons de créer une section du Tribunal de première instance pour tout ce qui est « contentieux » et de laisser au juge de paix les problèmes relatifs aux « incapables » (enfants mineurs, personnes âgées sous tutelle...). Il s'agit évidemment de rationaliser les compétences, mais aussi le fonctionnement du tribunal pour que la justice soit rendue de la même façon pour les cas similaires.

Nous avons déjà réalisé les deux premières phases : conception générale et discussions avec les étudiants ; notre centre étant ouvert sur l'enseignement, la recherche nourrit celui-ci. Nous sommes dans la phase de rédaction des textes, et nous espérons pouvoir obtenir le soutien du Barreau pour aller le défendre devant le législateur.

**E.L. : Cette réforme implique des métamorphoses de taille pour l'appareil judiciaire...**

**A.-C.V.G. :** ...mais en même temps, cela permettrait de faire des bénéfices inédits en termes de temps, d'argent, d'image de marque de la Justice et d'indice de satisfaction amélioré du côté des justiciables.



▲ Alain-Charles Van Gysel

*« On ne change pas la société par décret », un précepte souvent ignoré du législateur belge... (\*)*

**E.L. : Le travail de l'Unité de droit de la famille trouve aussi un aboutissement via la rédaction de précis, ou encore dans le cadre de séminaires...**

**A.-C.V.G. :** Notre unité de recherche est fusionnée avec la Coordination pédagogique correspondante : elle sert donc à nourrir l'enseignement notamment au travers d'ouvrages qui constituent à la fois un support d'enseignement et un ouvrage de référence pour les praticiens. Le précis de droit de la famille est un ouvrage collectif que je dirige et qui a connu une première édition en 2004. Il fait l'objet d'une réédition en septembre, étant donné la mise à plat de l'ensemble des domaines du droit en matière de divorce, filiation, etc. ; domaines où tout a été revu depuis.

Par ailleurs est édité un précis relatif aux successions et libéralités. Il traite de la transmission des biens liée au décès et vient compléter un autre précis, relatif aux régimes matrimoniaux. L'héritage est un élément économique d'une importance encore sous-évaluée.

Le Code civil là aussi fait état de situations qui ne correspondent plus du tout à notre réalité. Ce droit que l'on a essayé d'analyser est encore très XIX<sup>e</sup> et demande aussi à évoluer.

Nous participons par ailleurs à la Formation continue, actuellement via un module intitulé « Sexe, genre et société » ; c'est encore une autre manière d'être partie prenante au troisième pilier de l'Université – l'aide à la société.

**E.L. : En définitive, que peut apporter un Centre comme le vôtre au législateur ?**

**A.-C.V.G. :** Le centre de recherche apporte une aide à l'élaboration technique de la règle, en permettant d'aborder un domaine dans son ensemble sans avoir le 'nez dans le guidon' comme l'ont en général les législateurs. Nous sommes à la fois théoriciens et praticiens, ce qui est indispensable pour le droit, discipline opérative et pas spéculative. On ne peut être un bon juriste si l'on n'est pas dans le concret, confronté aux réalités des êtres humains. C'est essentiel.

> Alain Dauchot

(\*) « On ne change pas la société par décret, Michel Crozier (1695), Grasset, 1979.

## Le droit \* à l'ULB, c'est aussi...

► **En matière de recherche,** le Centre Perelman de philosophe du droit qui étudie notamment l'émergence d'un « droit global » ; le Centre de recherches criminologiques qui étudie également des thématiques actuelles (justice des mineurs, intégration de la police, etc.) ; le Centre de Droit comparé, d'histoire du droit et d'anthropologie juridique (voir à ce propos en p.14) ; le Centre de droit de l'information et de la communication qui s'intéresse aux nouvelles technologies, aux droits d'auteur, aux droits de la presse, etc. ;

► **En matière d'enseignement,** un cursus complet proposé en deux cycles et une filière Bachelor en droit à Mons, organisée par l'ULB en collaboration avec l'UMH.

## En savoir plus

[www.ulb.ac.be/facs/droit](http://www.ulb.ac.be/facs/droit)



*Le vase de Vix – vase d'une dimension impressionnante, fabriqué par les Grecs de l'Italie du Sud, vers 530-520 av JC et retrouvé dans la tombe d'une princesse celte – illustre le phénomène des successions : les biens durent plus longtemps que nous. La princesse de Vix, elle, avait choisi d'enterrer ses plus belles richesses avec elle... Alain-Charles Van Gysel en retrace l'histoire dans l'introduction de son précis de droit des successions et des libéralités.*

# Nos Masters : trois axes forts

Transdisciplinarité, multilinguisme et développement des collaborations avec des institutions partenaires : tels sont les axes développés par l'ULB dans la mise en place de ses Masters.

À la rentrée 2007, l'ULB a proposé plus de 150 Masters (toutes finalités prises en compte) aux étudiants diplômés de 1<sup>er</sup> cycle ainsi qu'à toute personne souhaitant reprendre des études. Avec trois axes forts. Exemples.

## 1 TRANSDISCIPLINARITÉ

Le **Master en Éthique** organisé conjointement par les Facultés de Philosophie et Lettres et de Médecine offre un environnement pédagogique particulièrement riche et stimulant. Il s'appuie sur un enseignement transdisciplinaire et actualisé donné par des spécialistes des divers facultés et instituts de l'Université ainsi que par des professeurs belges et internationaux invités dans le cadre de la Chaire d'éthique. Il s'intéresse aux dimensions éthiques des savoirs et des pratiques liées aux domaines de la médecine, aux questions éthiques soulevées par la prise de décision, au développement durable, au fonctionnement de l'entreprise, à la mondialisation et aux problèmes éthiques associés aux institutions européennes et internationales, aux droits de l'homme. C'est en cela qu'il fournit des compétences que l'étudiant pourra adapter et mettre en valeur dans un très large éventail de professions dans des domaines aussi différents que la médecine, la communication ou encore l'économie.

La finalité Histoire et cultures de l'Europe du **Master en Études européennes**, organisée conjointement par la Faculté de Philosophie et Lettres et l'Institut d'études européennes offre aux étudiants un approfondissement des connaissances de l'histoire, du Moyen Âge à nos jours, et des cultures de l'Europe et de ses échanges avec le monde non européen. Une des spécificités du Master est son aspect multidisciplinaire ainsi que l'origine de son corps professoral international, composé d'académiques mais aussi de hauts fonctionnaires des institutions européennes et internationales. L'Institut, Pôle Jean Monnet de Bruxelles, offre un enseignement d'une très haute qualité grâce à son implantation à proximité des institutions européennes et de l'OTAN, et surtout grâce à son corps académique titulaire de nombreux prix et distinctions.

Une autre formation pluridisciplinaire, cette fois de la Faculté des Sciences appliquées, justifiée par l'évolution constante des technologies médicales (conception de nouveaux implants et prothèses, capteurs, outils d'analyse et d'aide au diagnostic), bénéficie d'une collaboration étroite avec la Faculté de Médecine et les hôpitaux liés à l'ULB : celle de l'**ingénieur civil biomédical**. Ce dernier aura un rôle fondamental à jouer dans la synthèse des approches scientifiques et techniques des mondes de l'ingénieur et du médecin tant pour la biomécanique et l'instrumentation que pour l'informatique et l'imagerie biomédicales.



Toute l'information  
relative aux  
masters est sur

[www.ulb.ac.be/ma/](http://www.ulb.ac.be/ma/)



## 2 MULTILINGUISME

Le Plan Langues de l'ULB permet à nos bacheliers d'acquérir une compétence en anglais ou néerlandais. Cet acquis, ils peuvent le consolider en MA par des cours ou en participant aux programmes d'échanges, ou en effectuant par exemple au cours du MA Ingénieur civil, une année d'études à la VUB. Enfin, certains des MA de l'ULB sont complètement en anglais comme le **MA ingénieur de gestion conjoint avec la VUB** ou le MA en Sciences économiques à finalité approfondie.



## 3

## DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATIONS

La mise au point des programmes de MA a amené l'Université à développer des collaborations avec ses partenaires au sein du Pôle et de l'Académie ou encore avec d'autres institutions universitaires en Belgique et à l'étranger.

Une partie du programme du **Ma ingénieur civil en chimie et science des matériaux** est, par exemple, dispensé en anglais en collaboration avec la VUB ; cette formation au génie chimique et à l'ingénierie des matériaux offre une formation de haut niveau, polyvalente, qui prépare tant à la recherche qu'à l'industrie. L'intégration de compétences multiples dans les domaines de la synthèse, de la réactivité et de la caractérisation de matériaux et matières est essentielle pour développer des dispositifs aussi variés que des éléments microélectroniques ou des médicaments. Ces compétences sont également indispensables dans le cadre du développement durable. En termes de débouchés, les ingénieurs en Chimie et science des matériaux travaillent non seulement dans les industries chimiques, pharmaceutiques et d'élaboration et de mise en œuvre des matériaux mais sont aussi intégrés à des équipes pluridisciplinaires de tous les secteurs : bureaux d'étude, centres de recherche, constructions métalliques, aéronautiques, électrotechniques, technologies du bâtiment et du génie civil.

Les enseignements spécifiques de la finalité spécialisée en biotechnologie du **MA en Biochimie et Biologie moléculaire et cellulaire** sont organisés par les trois partenaires de l'Académie sur les campus de Charleroi, par exemple.

Au sein du Pôle, une mineure de transition permet aux Bacheliers en Langues et Littératures modernes et germaniques de l'ULB un accès direct au Master en traduction de l'ISTI et inversement aux bacheliers en traduction et interprétation de l'ISTI un accès à ce MA de l'ULB.

Du côté des masters européens, on peut citer le **Master en Statistiques** avec Paris VI, le **Master en Sciences et technologies de l'information** avec Lille et Valenciennes et celui tout à fait original en **Spectacle vivant**. Ce master européen est organisé par un réseau d'une dizaine d'universités. Il offre au prorata des bourses disponibles, un atelier international de création de deux semaines permettant aux étudiants de confronter leurs conceptions et la possibilité de suivre des cours dans une ou deux des universités du réseau. Cette formation bénéficie de la collaboration de grands professionnels de la scène.

## DES FINALITÉS ORIGINALES

L'ULB est la seule université à organiser une série de formations spécifiques comme la **finalité Dermopharmacie et cosmétologie** du **Master en Sciences biomédicales**. À l'issue de ce Master organisé par l'Institut de Pharmacie, et bénéficiant de la collaboration d'enseignants de la Faculté de Médecine de l'ULB et de la Faculté de Médecine et Pharmacie de l'UMH, le diplômé possède toutes les compétences pour exercer un métier dans les domaines de la dermatopharmacie et de la cosmétologie. Il est capable de concevoir et fabriquer des formes cosmétiques, de contrôler les matières premières utilisées pour fabriquer ces normes, de vérifier la qualité des produits finis, d'évaluer leur sécurité pour la santé humaine et pour l'environnement, de respecter les exigences réglementaires en vigueur et d'approcher les aspects de marketing spécifiques.

Il faut relever également le caractère original des finalités « **Osthéopathie** », « **Prévention santé** » et « **Pathologies sportives** » du **Master en Sciences de la motricité**. Cette dernière présentant un caractère unique en Europe par son accessibilité conjointe aux médecins et aux kinésithérapeutes.

La **Solvay Business School** et la **Faculté des Sciences appliquées** se sont alliées pour former des ingénieurs actifs dans la consultance technologique ou des créateurs d'entreprise développant des produits technologiques via les finalités gestion et technologie (Master Ingénieur électromécanicien) et Organisation et technologie (Master Ingénieur de gestion). L'étudiant ingénieur désireux de se spécialiser en néerlandais (outre l'anglais qui est au programme de tous les ingénieurs) a la possibilité d'effectuer sa quatrième année à la VUB.

Nos spécificités sont évidemment plus nombreuses ; il est impossible de tout passer en revue : l'organisation de notre Master en Droit est innovante ; le Master en Sciences psychologiques offre quatre formations spécialisées avec des objectifs professionnels spécifiques. On peut encore citer le Master en Sciences politiques en un an à horaire décalé ; le Master en Études européennes ; le Master en Langues et littératures classiques qui se distingue par son orientation centrée sur l'antiquité classique ; la finalité Gestion de la formation et de la transition professionnelle du Master en Sciences du travail ; la finalité Informatique décisionnelle du Master Ingénieur en informatique ; le Master en Français langue étrangère dont l'objectif est d'offrir une formation pour enseigner le français à des non-francophones.

> Isabelle Pollet

# Adam & Eve : le retour ?

## Enseigner scientifiquement la théorie de l'évolution Une recherche-action de l'ULB s'y attelle

Avant de passer le flambeau, Marie Arena, alors ministre de l'Enseignement, a accordé à l'ULB un subside de 138 000 euros afin de mener durant deux ans, une recherche-action sur l'enseignement de la théorie de l'évolution. Jean-Christophe de Biseau, biologiste, et José Luis Wolfs et Vincent Carette, sciences de l'éducation, ont uni leur expertise pour proposer, à terme, des outils aux enseignants. La théorie sur l'origine des espèces, formulée il y a 150 ans par Darwin, a en effet de plus en plus de mal à trouver un écho auprès des jeunes étudiants. Une étude de Laurence Perbal (ULB) de 2005 montre ainsi que près d'un étudiant bruxellois sur quatre se sentirait proche des théories créationnistes. Regards croisés des porteurs de la recherche.

**Esprit libre : Qu'est ce qui a motivé ce projet ?**

**Jean-Christophe de Biseau :** Depuis 5 ans, je suis en charge de l'agrégation en biologie. Je me suis rendu compte très rapidement d'un problème général de formation des futurs professeurs du secondaire. Plusieurs d'entre eux ne sont pas licenciés en biologie et n'ont jamais entendu parler de la théorie de l'évolution. Or, si les professeurs eux-mêmes ne maîtrisent pas la matière relative à l'évolution, comment vont-ils pouvoir l'enseigner correctement ? Évidemment, on pourrait avancer que des universitaires doivent être capables de se former par eux-mêmes mais l'évolution est un concept tellement difficile à maîtriser que l'auto-formation n'est vraiment pas évidente.

**José-Luis Wolfs :** Comme certains enseignants ne sont pas du tout à l'aise avec cette matière complexe, ils ont tendance à la présenter de manière dogmatique. Il faut sensibiliser les ensei-

gnants aux aspects épistémologiques de façon à ce qu'ils puissent montrer aux enfants comment les savoirs ont été construits et ce qu'est une démarche scientifique.

**Jean-Christophe de Biseau :** Un autre élément de motivation, c'est que s'est greffé sur cette absence de maîtrise du sujet, un retour en force des thèses créationnistes, la diffusion de l'Atlas de la Création dans les écoles par exemple, qui met notre enseignement en danger de dérive. À titre personnel, je considère que l'Université devrait investir beaucoup plus dans la formation des enseignants du secondaire. C'est une mission fondamentale et nous avons des valeurs à faire passer !

**Vincent Carette :** Ce contexte et nos rencontres régulières au sein de l'agrégation nous ont amenés à jeter des ponts entre nous, pédagogues et biologistes, pour présenter ce projet de recherche-action. Nous nous en réjouissons.



▲ Vincent Carette

*Dans le domaine précis de l'évolution, un manque de formation peut conduire à construire de fausses représentations et à ne pas distinguer croyance et savoir*

La chaîne de l'évolution vue sous les traits d'un caricaturiste en 1882.

C'est un type de collaboration qu'il faudrait développer beaucoup plus souvent !

**Esprit libre : En quoi le champ de l'enseignement de la théorie de l'évolution est-il particulièrement complexe ?**

**Jean-Christophe de Biseau :** Un des problèmes majeurs est que l'enseignement de l'évolution arrive fort tard, principalement en fin de secondaire.

**José-Luis Wolfs :** À cet âge-là, si des convictions religieuses risquent d'interférer avec l'enseignement de l'évolution, elles sont bien ancrées chez l'élève... Nous sommes bien sûr dans une société pluraliste, mais il faut éviter la confusion entre science et religion.

**Jean-Christophe de Biseau :**

Ce qui m'inquiète le plus, c'est qu'un élève ne soit pas capable de faire la différence entre un dogme et une démarche scientifique en fin de secondaire. Notre but n'est pas de faire de la propagande mais de permettre aux élèves d'exercer réellement leur libre arbitre. Il faudrait préparer progressivement les élèves à cette notion d'évolution dès le primaire. Les enfants entendent des discours dans leur famille depuis leur plus jeune âge. Or, l'école est là pour les faire réfléchir et doit leur parler le plus tôt possible. Pour cela, les psycho-pédagogues peuvent nous apporter des informations essentielles sur l'âge auquel on peut commencer à aborder certains concepts avec les enfants.

**José-Luis Wolfs :** Il y a des difficultés liées au contenu lui-même de cet enseignement. La notion de temps est très complexe à saisir pour un enfant mais celle d'espèce pose également des difficultés. Des éléments qui figurent déjà dans les programmes pourraient être plus exploités dans le sens d'une préparation à l'idée d'évolution. Un

exemple : dès le primaire, quand on aborde « les poils, les plumes, etc. », on pourrait déjà montrer que les classifications ne sont pas arbitraires.

**Vincent Carette :** Pour aborder ces concepts, il faut souligner qu'il faut en être capable. La Belgique est encore un des rares pays européens à ne former ses instituteurs qu'en trois ans. Dans le domaine précis de l'évolution, un manque de formation peut conduire à construire de fausses représentations et à ne pas distinguer croyance et savoir. Or, si l'on présente les savoirs comme des croyances, quelle sera celle qui primera chez l'élève ? Celle du professeur ou la sienne propre ?

**Esprit libre : La mise en cause publique de Darwin ne doit pas non plus faciliter le message... Quand Tarik Ramadan déclare au Soir<sup>(\*)</sup> : « qu'il y a des partisans de l'évolution qui contestent le Darwinisme » et qu'il faut que « différentes théories » soient exposées au cours de biologie, qu'est-ce que cela vous inspire ?**

**Jean-Christophe de Biseau :** C'est de la manipulation. Aujourd'hui, les scientifiques continuent à étudier les mécanismes de l'évolution mais plus aucun ne se demande si l'évolution se produit. L'évolution biologique est un fait scientifique ! Cela étant Benoît XVI n'est pas en reste quand il déclare que, l'évolution appartenant à l'histoire, la science n'aura jamais de preuve expérimentale de ce qui s'est passé. Certes, par définition l'histoire est passée et donc inobservable mais les traces laissées permettent de la reconstituer selon une approche parfaitement scientifique. D'une part, les découvertes régulières de nouveaux fossiles confirment l'évolution de la vie. D'autre part, nous avons aujourd'hui une source d'information indépendante de celle des fossiles, via l'analyse moléculaire.



▲ Jean-Christophe de Biseau

*Un des problèmes majeurs est que l'enseignement de l'évolution arrive fort tard, principalement en fin de secondaire.*

L'histoire de la vie est inscrite dans les gènes des êtres vivants et l'analyse de ces informations génétiques permet de reconstituer cette histoire. Nous disposons donc de différentes approches scientifiques qui convergent vers une même conclusion : la biodiversité actuelle est le résultat d'une longue évolution de plus de 3,5 milliards d'années. Plus aucun scientifique ne doute de ça !

**Esprit libre : Comment comptez-vous opérer ?**

**Vincent Carette :** L'équipe va suivre quatre tranches d'âge sur deux ans : 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> primaire et 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire cette année. Et cela dans 30 classes du primaire et du secondaire, soit un échantillon d'environ 1200 élèves de l'enseignement officiel aux profils variés sur le plan socio-culturel.

**José-Luis Wolfs :** Nous allons travailler sur les représentations que se font les enfants du plus jeune âge jusqu'à la fin du secondaire. Puis nous allons analyser et comparer l'évolution de ces représentations. Sur base des constats

que nous ferons et de ce qui pose le plus de questions au niveau conceptuel et didactique, nous construirons des outils avec des enseignants pour renforcer l'apprentissage de la démarche scientifique.

**Esprit libre : Ces outils seront réellement utilisés dans l'enseignement officiel ?**

**José-Luis Wolfs :** Le Ministère est en attente d'outils didactiques.

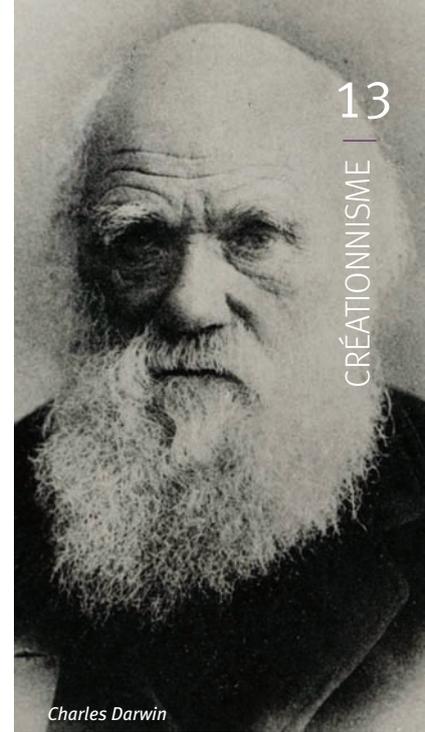
**Vincent Carette :** La majorité des outils que nous proposons d'ordinaire sont diffusés très largement via des journées de formation, via le site de la communauté française, via des envois dans les écoles. Nous ne doutons pas que notre travail scientifique sera donc bien suivi d'effets sur le terrain.

> Isabelle Pollet

<sup>(\*)</sup> Le Soir, 16 et 17 février 2008

*Il faut sensibiliser les enseignants aux aspects épistémologiques afin de montrer aux enfants ce qu'est une démarche scientifique*

▼ José-Luis Wolfs



Charles Darwin

## Le créationnisme, en voie de réapparition

Alors que d'aucuns nient les dangers du créationnisme qu'ils considèrent comme dépassé et circonscrit aux USA, il convient de rappeler<sup>(\*)</sup> que plusieurs pays européens attaquent la théorie de l'évolution. Cela a été le cas notamment sous le gouvernement italien de Berlusconi mais aussi en Serbie, en Russie, en Pologne. Rappelons aussi que la théorie de l'Intelligent Design a trouvé un écho favorable auprès de la ministre néerlandaise des Sciences. Sans parler de l'Atlas de la Création d'Harun Yahya qui nie la théorie de l'évolution ; « atlas » dont le premier volume a été envoyé gratuitement à des milliers d'établissements scolaires en France, Belgique, Suisse, Italie, Espagne. Il faut donc se féliciter de la résolution adoptée en novembre dernier par le Conseil de l'Europe sur « les dangers du créationnisme dans l'éducation », même si elle a été rejetée par un tiers des parlementaires présents.

<sup>(\*)</sup> Voir à ce propos la carte blanche parue dans Le Soir le 24 novembre dernier : [www.ulb.ac.be/valeurs/valeurs-docs/Creationnisme.pdf](http://www.ulb.ac.be/valeurs/valeurs-docs/Creationnisme.pdf)

# Tout ce que vous avez toujours voulu savoir... L'hétérosexualité, cette inconnue

Droits et émancipation des femmes, avortement, homosexualité... Beaucoup de sociologues et d'anthropologues se sont penchés sur ces thématiques ; des historiens également. Mais la sexualité du couple traditionnel est quelque peu passée au travers les mailles du filet des chercheurs en sciences humaines et sociales. La norme étant moins facilement questionnable que les « altérités ». À l'ULB, un projet transdisciplinaire débouchera en 2010 sur une ambitieuse exposition au titre prometteur : « Pas ce soir chéri(e)? »...

L'hétérosexualité reste le fonctionnement sexuel et social le plus classique et le plus répandu sur Terre. Et pourtant, si depuis la seconde guerre mondiale, les sexologues, les anthropologues, les sociologues, les psys et quelques autres spécialistes se sont penchés sur le sexe, ils se sont surtout intéressés à ce qu'on appelle techniquement les « déviances » : à tout ce qui sort de la norme dans ce domaine. L'amour « à la papa » et la position du Missionnaire pratiquée dans le lit conjugal n'ont, semble-t-il, que rarement titillé la curiosité des chercheurs, persuadés qu'il n'y avait finalement rien à apprendre d'une sexualité « normale ».

Aux États-Unis et au Royaume-Uni, où la politisation des questions sexuelles et des débats publics autour de la sexualité (maternité consciente, enquêtes sur la sexualité, contraception, libéralisation de l'avortement, etc.) ont été plus rapides que sur le continent européen, l'institutionnalisation universitaire des recherches sur la sexualité a été bien plus aisée et cela dans une approche pluridisciplinaire.

## LA SEXUALITÉ, OBJET D'HISTOIRE(S)

Valérie Piette (chargée de cours à la section d'histoire de la Faculté de Philosophie et Lettres), Régine Beauthier (Directrice du Centre du droit comparé, d'histoire du droit et d'anthropologie juridique - DCHDA) et Barbara Truffin (FNRS-DCHDA) ont voulu aller voir ce qui se passait sous les draps dans la chambre des couples traditionnels, soulever une part d'intimité de la famille sous l'angle de la sexualité. Une sexualité qui n'est pas que naturelle mais qui est également culturelle ; et à ce titre, objet d'histoire. Le FNRS a par ailleurs alloué à ce projet trois mandats postdoctoraux d'une durée de deux ans.

## NORMES, GENRE, SEXUALITÉS

Dans une approche volontairement transfacultaire et pluridisciplinaire, la plateforme intitulée « Normes, genre et sexualités » a d'ores et déjà mis sur pied deux journées d'études (« Hétérosexualité(s). Un impensé de la recherche? » et « Obscénité, pornographie, et censure (19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècles) ». D'autres activités sont programmées d'ici l'ouverture de l'exposition au tout début de l'année 2010 sur le campus du Solbosch; exposition qui a par ailleurs été retenue comme un des événements-phare du 175<sup>e</sup> anniversaire de l'Université libre de Bruxelles. Il est devenu le projet transfacultaire des facultés de sciences humaines, en collaboration avec les Archives et Bibliothèques de l'ULB, et espère susciter des collaborations les plus larges possibles, y compris en dehors des facultés qui le soutiennent. La création d'un groupe de recherche transfacultaire est en préparation.



## UNE EXPO, DES ÉVÉNEMENTS

Cette exposition consacrée à l'histoire des sexualités sera accompagnée d'un programme de manifestations collatérales ; un site Web et un cahier pédagogique destiné prioritairement aux écoles du secondaire seront proposés et des actions ciblées seront menées dans le cadre de partenariats (sensibilisation aux MST, etc.); enfin, un livre – « Révolutions sexuelles?! » est actuellement également en préparation.

> Alain Dauchot

### En savoir plus :

[www.ulb.ac.be/droit/dchdaj/normes\\_genre\\_et\\_sexualites.html](http://www.ulb.ac.be/droit/dchdaj/normes_genre_et_sexualites.html)

### En guise de préliminaires

L'exposition n'ouvrira ses portes qu'au début 2010. Qu'y verra-t-on ? Des histoires de sexe, de cœur et de vie au travers des parcours des membres d'une famille, ponctués par des objets, des images, des lieux mis en scène : légendes familiales pour Alma, qui a passé sa nuit de noces dans la salle de bain, ou pour l'Oncle Joseph condamné pour « incitation à la débauche ». Expérience intime pour Adélie qui confesse masturbation et plaisir ; découverte pour François et Pierre de la « sexualité orientale » ; etc. À suivre...

### Appel

Vous possédez des objets, des caricatures, de l'iconographie, des ouvrages, des archives personnelles qui pourraient alimenter cette recherche? Ou vous désirez contribuer au groupe de recherche transfacultaire ? N'hésitez pas à contacter l'équipe de la plateforme [rbeauthi@ulb.ac.be](mailto:rbeauthi@ulb.ac.be), ou [vpiette@ulb.ac.be](mailto:vpiette@ulb.ac.be)

Retrouvez toute l'actualité universitaire au quotidien sur

[www.ulb.ac.be](http://www.ulb.ac.be)



## Prix Descartes pour EPICA

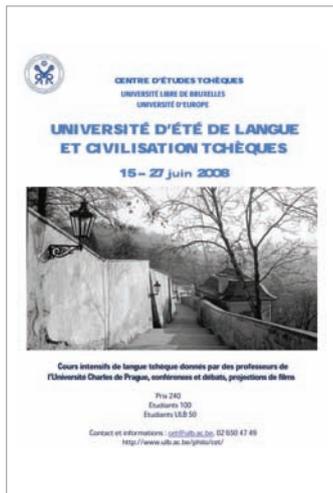
EPICA (European Project for Ice Coring in Antarctica) a reçu en mars le Prix Descartes de la Commission européenne : un prestigieux Prix de 1,36 million d'euros. 12 équipes de scientifiques spécialisés en recherche polaire travaillent ensemble, depuis une dizaine d'années, afin de mieux connaître le climat terrestre de ces 800.000 dernières années. Parmi ces équipes, celle de Jean-Louis Tison, du Laboratoire de glaciologie de l'ULB.

## L'ULB et le Forum international des universités publiques

Le recteur de l'ULB, Philippe Vincke, a signé le 5 mars dernier le protocole de participation de l'ULB au Forum international des universités publiques (FIUP). Le FIUP, qui compte une vingtaine d'établissements membres, réunit des universités publiques reconnues dans leur pays respectif pour l'importance qu'elles accordent à la recherche et au développement de la société. Ce Forum vise la création de nouveaux modèles de collaboration en matière de formation, d'enseignement et de recherche.

## Cocorico pour nos Scientifiques

Les résultats d'une enquête réalisée par le magazine américain *The Scientist* auprès de ses lecteurs (dont de nombreux professionnels issus pour l'essentiel des sciences biomédicales) a mis en lumière l'expérience qu'avaient les personnes sondées des centres de recherche, à l'échelle mondiale. Cette enquête mettait en tête de classement la Belgique comme « pays le plus propice aux recherches scientifiques ». Un joli résultat qui mettra un peu de baume au cœur de nos chercheurs dont le quotidien reste difficile en termes de moyens. Une étude réalisée par Eurostat sur l'année 2005 précisait également récemment qu'1,84 % du PIB est dédié à la recherche et au développement dans notre pays. La Belgique détient par ailleurs le plus haut taux de scientifiques de l'Union européenne en 2006.



## 10 ans pour le Centre d'études Tchèques

Créé en 1997 par l'Université libre de Bruxelles avec l'appui de l'Université Charles de Prague, le Centre d'études tchèques (CET) est avant tout un exemple de coopération dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. La constante de l'activité du CET est l'enseignement du tchèque et l'organisation des rencontres avec les personnalités représentatives de la vie culturelle et politique tchèques. Cette année le CET organise la 9<sup>e</sup> édition de son université d'été en Langue et Civilisation tchèques, du 16 au 27 juin 2008 dans des locaux de la Faculté de Philosophie et Lettres.

Infos : [cet@ulb.ac.be](mailto:cet@ulb.ac.be), 02 650 47 49



### L'Université: un acteur de la coopération

Le 27 février dernier avait lieu la première « Journée de la coopération » sur le campus du Solbosch. L'occasion de faire des rencontres... Cette opération sera reconduite chaque année mais sous un intitulé plus large : la prochaine « Journée internationale » devrait avoir lieu le 4 mars 2009. PHOTO : JEAN JOTTARD

## Maladie du Sommeil : porte d'entrée découverte

Le Laboratoire de parasitologie moléculaire (Institut de biologie et de médecine moléculaires, IBMM) de l'ULB a présenté dans la prestigieuse revue *Science* de mai la découverte inattendue d'une « porte d'entrée » du trypanosome africain, parasite responsable de la maladie du sommeil et du nagana du bétail, qui décime les troupeaux et rend impossible l'élevage du bétail en Afrique centrale. Sous la direction du prof. Etienne Pays, les chercheurs ont identifié un récepteur de la surface du parasite qui organise la capture et l'intériorisation de l'hémoglobine de l'hôte. Des découvertes qui ouvrent de nouvelles perspectives thérapeutiques.

## Et de 20 pour le CEPST !

Le Centre d'études sur la psychanalyse de l'ULB (CEPSY) a fêté ses 20 ans. Avec le soutien du FNRS et de la présidence de l'ULB, il a organisé pour l'occasion un colloque international les 14 et 15 mars. Sujet : « Lacan et le théologique ».

## Grippe Aviaire : une cartographie

Le Laboratoire de lutte biologique et écologie spatiale de l'ULB - Prof. Marius Gilbert - publie dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Science* une cartographie du risque de grippe aviaire en Asie du Sud-Est. Cette recherche permet de mieux prédire la localisation des zones à risque et de mieux cibler les actions de prévention et de lutte contre la maladie qui circule toujours en Asie du sud-est et dans de nombreux autres pays.

Infos : [www.pnas.org/cgi/content/full/105/12/4769](http://www.pnas.org/cgi/content/full/105/12/4769)

## L'immersion linguistique évaluée

Les programmes d'immersion linguistique – où les enfants reçoivent une instruction à la fois dans leur langue maternelle et dans une langue seconde d'apprentissage – ont fleuri chez nous ces dernières années. Avec quelles conséquences en matière d'apprentissage? Une recherche menée par Katia Lecocq au sein du Laboratoire cognition, langage et développement de l'ULB a apporté des réponses, à l'issue d'une étude de six ans financée par la Communauté française. L'étude démontre, entre autres, que le développement de la langue maternelle (le français) ne semble pas perturbé par l'apprentissage d'une langue seconde en contexte d'immersion.



**La saison « expos » d'ULB Culture**  
« De plume en plume », « Memoria Gráfica de la Emigración Española », « Paysages, lieux et métamorphoses », « Fragments et couleurs », « Lectures et sculptures du Canada »... La saison 2007-2008 d'ULB Culture aura connu, côté expositions, une palette variée (peinture, sculpture, photographie, écritures, mémoire & histoire). Ici, à l'occasion du vernissage qui rassemblait plus de 100 photographies sur l'émigration espagnole.  
PHOTO : JEAN JOTTARD



## Jacques Tits récompensé par le Prix Abel

L'Académie norvégienne des sciences et des lettres a décerné le 27 mars le Prix Abel aux professeurs Jacques Tits (Collège de France) et John Griggs Thompson (Université de Floride). Ce prix prestigieux, qui vise à combler l'absence de Prix Nobel de mathématiques, vient récompenser leurs travaux en algèbre et, en particulier, dans la formation de la théorie moderne des groupes, qui permet notamment d'expliquer les secrets du Rubik's Cube. Jacques Tits, ancien professeur de l'ULB, déjà lauréat du Prix Wolf en 1993, est, selon le Collège de France, « l'un des mathématicien les plus influents et les plus originaux de notre temps ».

## Traitement novateur d'une maladie Rare

Le *New England Journal of Medicine* a publié en mars les résultats d'un essai international qui démontre l'efficacité d'un traitement « anticorps monoclonal » dans une maladie rare, le syndrome hyperéosinophilique, maladie du sang qui conduit à de multiples troubles respiratoires, cardiaques, cutanés, neurologiques et gastrointestinaux qui, dans certains cas, peuvent être fatals. La nouvelle stratégie thérapeutique est basée sur une découverte antérieure des équipes des professeurs Elie Cogan (Service de Médecine interne, Hôpital Erasme) et Michel Goldman (Hôpital Erasme et Institut d'Immunologie Médicale) qui ont mis en évidence une surproduction d'un facteur stimulant la prolifération des éosinophiles (l'interleukine-5) chez un nombre significatif de malades. La société pharmaceutique GlaxoSmithKline a développé un anticorps monoclonal qui neutralise ce médiateur et a confié son évaluation en médecine clinique à plusieurs centres de référence dans le monde dont celui dirigé par le Docteur Florence Roufosse (Hôpital Erasme et Institut d'Immunologie Médicale, ULB), co-signataire de l'article du *New England Journal of Medicine*.

## Le coup de plume - Cécile Bertrand

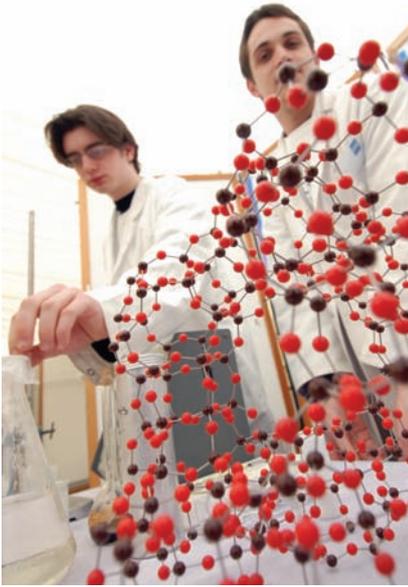


## Les étudiants en Journalisme à la Foire du Livre

Du 5 au 9 mars 2008, les étudiants en journalisme de l'ULB étaient partout à la Foire du Livre. En association avec l'HELB-InRaCi, la Haute école de cinéma et de télévision membre comme l'ULB du Pôle universitaire européen de Bruxelles-Wallonie, les étudiants de MA1 Journalisme de l'ULB ont réalisé des interviews d'auteurs et de visiteurs, des reportages, des portraits, etc. Cette activité s'inscrit dans le cadre de leur formation pratique en journalisme télévisuel.



**L'ISM inauguré**  
Le 18 avril dernier, les bâtiments d'enseignement universitaire et supérieur de l'Institut des sciences de la motricité de l'ULB (ISM) et du Département paramédical et social de la HELB-Ilya Prigogine ont été officiellement inaugurés sur le campus Erasme.  
PHOTO : JEAN JOTTARD



### Les sciences en s'amusant...

Les différentes facettes du programme du Printemps des sciences pour le pôle ulbiste ont connu un énorme succès encore cette année. Le nombre de visiteurs (8300) de l'édition 2007 a semble-t-il été largement dépassé. PHOTO : JEAN JOTTARD

## WWF : Climate Trackers

Le WWF a lancé avec le soutien de la Commission européenne une vaste campagne – 35 clips télévisés – pour encourager les citoyens européens à agir contre le réchauffement de la planète. Originalité de la campagne intitulée Climate Trackers ? Présenter le réchauffement climatique à travers les yeux d'animaux symboles. Le service Système d'information géographique et télédétection (SIG-TEL) de la Faculté des sciences-IGEAT est le partenaire universitaire belge de ce projet : sous la direction d'Eléonore Wolff, le laboratoire a sélectionné les images du générique à partir d'images satellitaires et a fourni la matière pour réaliser les « zooms cosmiques », entendez ce zoom depuis l'espace jusqu'à un coin de la planète bleue où s'exprime chaque animal symbole.

Infos : [www.climatetrackers.net](http://www.climatetrackers.net)



## Visite princière à l'UBC, partenaire privilégié de l'ULB

L'Université de Colombie britannique (UBC) de Vancouver, considérée comme l'une des meilleures universités d'Amérique du Nord est l'un des cinq « partenaires privilégiés » de l'ULB. À la suggestion du recteur Philippe Vincke, le Prince Philippe de Belgique s'y est rendu, le 13 mars dernier. Accompagné du vice-recteur Serge Jaumain, le Prince a été reçu par le président de l'UBC, Stephen Toope, avant de rencontrer les étudiants de l'ULB qui profitent du partenariat entre les deux universités pour effectuer un séjour d'un an à Vancouver. Le Prince a également visité le laboratoire très renommé de Dominique Weiss, ancienne chercheuse de l'ULB qui vient d'obtenir une chaire internationale d'un mois dans notre Université.



## L'ULB à Uppsala

L'Université d'Uppsala (Suède) et l'ULB ont signé un accord de collaboration dans les domaines du diabète juvénile et de la médecine de transplantation. Cet accord, qui implique l'Institut d'immunologie médicale (IMI) et le Laboratoire de médecine expérimentale de la Faculté de Médecine, vise à promouvoir des échanges de chercheurs, des transferts de technologies et des projets conjoints dans le cadre d'initiatives européennes coordonnées par l'IMI dont le projet TRIE (Transplantation Integration across Europe).

## Autres Prix...

■ **Egon Balas**, mathématicien et économiste de renom, titulaire d'un doctorat en sciences économiques de notre Université, et aujourd'hui professeur à la Tepper School of Business de Carnegie Mellon University s'est vu décerner les insignes de docteur honoris causa de l'Université de Liège.

■ Le **Dr. Sandrine Godefroid** du Département de Biologie des organismes (Faculté des Sciences) a reçu le 30 mars dernier, à l'Université de Gand, le Prix Lucien De Conink.

■ L'Académie royale de langue et de littérature française de Belgique a décerné, pour l'ensemble de son œuvre, le prix Félix Denayer 2007 à **Alain Berenboom**, chargé de cours en Facultés de Droit et de Philosophie et Lettres de l'ULB.

■ L'équipe de recherche de **Christos Sotiriou** et **Michail Ignatidis** de l'Institut Bordet (ULB), dont les travaux portent sur le développement d'un test de détection en temps réel des cellules tumorales circulantes, dans le cadre du cancer du sein en phase précoce a obtenu le Prix de l'innovation, avec deux autres équipes (KUL et UGent/VIB).

■ **Patrick Flamen**, directeur du Service de médecine nucléaire de l'Institut Bordet a reçu le subsidé Gaston Ithier 2008, destiné à promouvoir la lutte contre le cancer à l'ULB par le soutien de travaux de recherche en oncologie.

■ **Jacques Brotchi**, professeur honoraire de l'ULB et neurochirurgien internationalement reconnu, a reçu le 24 avril le prix du « Mensch de l'année ». Il récompense de manière honorifique une personnalité appartenant à la communauté juive de Belgique - au sens large - ayant contribué de manière significative au développement de ladite communauté et ayant privilégié dans son action la dimension humaine.

■ **Sybille Smeets**, maître de conférences à l'École des sciences criminologiques, a reçu le Prix Fernand Boulan de l'Association internationale des criminologues de langue française (AICLF) pour l'année 2008. Ce prix lui est remis officiellement ce 11 mai à l'occasion du XI<sup>e</sup> colloque de l'AICLF, à l'Université Mohammed V à Rabat.

■ Le Conseil d'administration de l'Académie des sciences de Hongrie a décerné, pour l'exercice 2007, au prof. **Janos Frühling** (prof. honoraire de l'ULB, ancien directeur de Bordet, et Secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine de Belgique) la médaille Arany János. Cette médaille est décernée aux scientifiques hongrois résidant à l'étranger, pour les mérites particuliers en faveur du rayonnement et de la réputation des sciences en général et des sciences hongroises en particuliers hors des frontières de la Hongrie.

# Région de Bruxelles-Capitale

## Nouvelle impulsion pour la recherche

La Région de Bruxelles-Capitale mise sur la recherche : 15 millions sont consacrés chaque année aux programmes d'impulsion « TIC » et « santé ». L'ULB est un partenaire central de ces projets novateurs.

*En mars 2008, lors de la conférence de presse du ministre bruxellois de l'Emploi, Benoît Cerexhe, en présence de Véronique Halloin, vice-rectrice à la recherche et au développement, du président et du recteur de l'ULB, MM. Vanherweghem et Vincke.*  
PHOTOS : JEAN JOTTARD.



Qu'il s'agisse des « Prospective Research in Brussels », « Spin-off in Brussels » ou encore « Brains back in Brussels », les programmes en faveur de la recherche en Région bruxelloise ne manquent pas. Début 2008, Benoît Cerexhe, ministre de l'Emploi, de l'Économie et de la Recherche scientifique présentait à l'ULB les programmes d'impulsion. Imaginés dans le cadre du « plan régional pour l'innovation », les programmes d'impulsion visent à renforcer le potentiel technologique de la Région, avec un objectif économique à moyen terme, autour de trois secteurs : les technologies de l'information, la santé et, dans quelques mois, l'environnement. La Région de Bruxelles-Capitale consacre un budget de 7,5 millions d'euros pour trois ans, pour chaque secteur : de quoi donner un coup de fouet à des secteurs prometteurs.

### L'ULB AU PREMIER PLAN

L'ULB joue un rôle-clé dans ce programme : elle coordonne trois projets sur quatre en TIC et deux sur cinq en santé ; elle est partenaire dans les neuf projets soutenus qui sont pour le moins diversifiés... Jugez plutôt.

Armurs s'intéresse aux bases de données géographiques. On connaît l'importance de ces bases de données, notamment avec l'arrivée des systèmes de navigation à bord des voitures ; et on se doute que ces bases de données, produites à partir de photos aériennes, d'images satellitaires ou de relevés de terrain doivent être régulièrement mises à jour. Coordonné par le service Système d'information géographique et télédétection (SIG-TEL), Armurs vise à détecter et à prédire les changements dans les bases de données topographiques, tant à l'échelle d'une région qu'à l'échelle plus locale d'une commune, permettant par là de détecter d'éventuelles erreurs dans la base de données.

### LES TIC...

Autre projet TIC soutenu par la Région bruxelloise et coordonné cette fois par le service Ingénierie de l'informatique et de la décision (CoDE) : In Silico. La bioinformatique est désormais indispensable aux généticiens appelés à brasser des quantités de données gigantesques : ce projet vise à développer le savoir-faire de conception et de production d'expériences « in silico », avec, en perspective, deux applications concrètes : d'une part, l'évaluation et la prédiction de l'agressivité de certains cancers

sur base de données d'expression d'ARN messenger chez de nombreux patients ; d'autre part, la mise au point d'un test de susceptibilité à développer un cancer après irradiation. Autre projet, autre secteur : Cryptasc parle de sécurité informatique et de cryptographie. Piloté par le service Théorie de l'information et des communications (QuIC), le projet vise à poursuivre les développements liés à la distribution de clés secrètes (prérequis pour garantir des communications confidentielles) et à plus long terme à développer de nouvelles primitives de sécurisation, basées sur la physique quantique. Enfin, dernier projet TIC auquel participe aussi l'ULB : Varibru. Qu'il s'agisse de l'ABS, du téléphone portable ou encore de l'écran tactile qui a fait son apparition sur les portes de certains réfrigérateurs, nombre d'objets de la vie de tous les jours comptent désormais des composantes logicielles. D'où l'idée de Varibru d'étudier les concepts qui aideront à développer rapidement un seul logiciel « variable », c'est-à-dire pouvant être utilisé différemment en modifiant simplement certains composants ou paramètres.

### ... ET LA SANTÉ

Enfin, terminons cet aperçu du programme d'impulsion bruxellois, avec deux projets de recherche liés à la santé : BruBreast et TheraVIP. Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme puisqu'il atteint une femme sur neuf et reste malheureusement responsable du décès d'environ un tiers d'entre elles. À l'heure actuelle, les facteurs prédictifs, tout comme les facteurs pronostiques sont loin d'être satisfaisants : ils n'expliquent pas encore complètement les différences de survie ou de réponse observées en clinique. Coordonné par l'Unité de recherche translationnelle de l'Institut Bordet, le projet BruBreast permettra d'acquérir une meilleure compréhension des phénomènes génétiques et épigénétiques associés à une résistance aux traitements par chimiothérapie et hormonothérapie. Last but not least, côté pilotage par l'ULB, TheraVIP. Les maladies inflammatoires telles que l'arthrite rhumatoïde sont dues à une réaction auto-immune : le système immunitaire assimile nos propres cellules à des éléments étrangers potentiellement dangereux. Sous la coordination de l'Unité de bioinformatique génomique et structurale, TheraVIP propose de traiter ces maladies de manière novatrice en (ré)éduquant le système immunitaire à une meilleure tolérance vis-à-vis du soi. Quelques beaux défis scientifiques et économiques en perspective...

> **Nathalie Gobbe**

# Et si on parlait xénophilie ?

Ce n'est pas tous les jours que l'on rencontre un philanthrope agissant, un homme de progrès qui ne se gargarise pas de mots mais concrétise ses idéaux de jeunesse. Rare aussi de réaliser son rêve et de le faire au profit d'une partie de l'humanité. C'est ce qu'a réussi **Thierry Lepage**, serein, généreux et discret, en créant le *Fonds Xénophilia*.



▲ Thierry Lepage

**Esprit libre : Xénophilia, quelle belle idée, à commencer par la trouvaille du nom !**

**Thierry Lepage :** Je l'ai choisi personnellement parce qu'il annonce la couleur d'emblée : la curiosité pour les cultures étrangères, l'ouverture à l'autre. En outre, on entend toujours parler de xénophobie...

**Esprit libre : Quels sont les objectifs du Fonds ?**

**T.L. :** Venir en aide, via des bourses d'études, à des étudiants de pays en développement ou de l'ex-URSS pour effectuer à l'ULB un troisième cycle, à la condition de retourner au pays une fois leur doctorat accompli. J'y consacre aujourd'hui 90.000 euros par an, de quoi financer environ cinq étudiants.

**Esprit libre : Comment tout cela a-t-il commencé ? Un déclat brutal, une longue réflexion ?**

**T.L. :** Les deux. J'ai la chance d'appartenir à la famille Delhaize et de disposer, comme actionnaire, de dividendes que je voulais utiliser à quelque chose d'utile. En décembre 2001, c'est une émission de TV sur les problèmes de développement de l'Afrique avec une interview de Pierre de Maret, qui m'a ouvert les yeux sur l'étendue des besoins et des possibilités d'action. J'avais trouvé mon créneau et j'ai appelé Pierre, mon condisciple à

l'Athénée Robert Catteau. En quelques mois tout était mis sur pied, grâce à l'efficacité du recteur de l'époque et du Département financier. En mai 2002, les cinq premiers étudiants étaient sélectionnés.

**Esprit libre : Vous avez envisagé de mener ce projet ad vitam ?**

**T.L. :** J'avais misé, au départ, sur une action pendant 10 ans, mais de la façon dont vont les choses je poursuivrai au-delà de 2012 ! Une caution de 250.000 euros est d'ailleurs déposée à la Fondation Roi Baudouin pour assurer la continuité des bourses en cours s'il m'arrivait quelque chose.

**Esprit libre : Aviez-vous d'autres objectifs en tête lors du lancement du Fonds ?**

**T.L. :** J'en avais quatre : l'épanouissement de l'étudiant, une contribution au développement de son pays, le rayonnement de l'ULB (je suis un « ancien », diplômé en criminologie), le rayonnement de la langue française.

**Esprit libre : On vous sent heureux, satisfait de la tournure des choses. Y-a-t-il eu, néanmoins, des changements dans votre approche ?**

**T.L. :** Oui, je suis vraiment et totalement satisfait au point de n'avoir qu'un regret : celui de n'avoir pas pensé à un tel projet plus tôt.

Deux modifications sont intervenues depuis sa création : la limitation au seul 3<sup>e</sup> cycle aujourd'hui pour des questions d'équivalence de diplômes plus simples à ce niveau, et mon souci de prendre en compte, de plus en plus, la question des genres.

Je suis fier, par exemple, de donner sa chance à une Tchadienne chrétienne vivant dans un contexte musulman et dans un pays où les hommes sont rois ! Je ne voudrais cependant pas que l'on croie que le Fonds est un club d'étudiants chrétiens. Nous avons sélectionné cette année la première étudiante en provenance d'un pays musulman : le Maroc. J'insiste surtout sur le fait que l'accent est mis sur la diversité des origines et des cultures. Je souhaiterais principalement aider, si possible, des étudiants jeunes. L'action menée est aussi un encouragement à la recherche.

**Esprit libre : Avez-vous l'occasion de rencontrer les boursiers Xénophilia ?**

**T.L. :** Oui, l'ULB organise un cocktail pour favoriser le dialogue, et j'ai coutume de les inviter personnellement autour d'un repas pour faire plus ample connaissance. Des liens se créent et, par exemple, je me réjouis de faire du jogging régulièrement avec plusieurs d'entre eux.

*Xenophilia...  
Un nom  
qui annonce  
la couleur,  
d'emblée :  
la curiosité  
pour  
les cultures  
étrangères,  
l'ouverture  
à l'autre*

Nous allons aussi au théâtre, visiter des expositions, etc., parfois à l'initiative des étudiants eux-mêmes. Le Fonds m'a permis de favoriser, depuis 2002, les études à l'ULB d'une quinzaine d'étudiants en provenance de 11 pays et de 4 continents. Ces étudiants sont tous interpellés par la diversité des pensées ici. J'ai donc le sentiment d'avoir apporté une petite pierre libre-exaministe dans la construction du « vivre ensemble », car mon engagement d'aujourd'hui est porteur de valeurs acquises à l'ULB et qui ont mûri, mûri.

> Chantal Zoller

# Conseil européen de la recherche : deux chercheurs primés

Visant à stimuler l'excellence scientifique, le Conseil européen de la recherche (ERC) récompense des projets de recherche d'envergure, reconnus internationalement comme de très haut niveau scientifique et innovants. Une récompense prestigieuse que deux chercheurs de l'ULB – un score unique en Communauté française de Belgique – ont obtenu : Estelle Cantillon (ECARES, Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques) et Cédric Blanpain (IRIBHM, Faculté de Médecine).

## Cancer : cellules souches sous haute surveillance

**Au sein de l'Institut de recherche interdisciplinaire en biologie humaine et moléculaire (IRIBHM, Faculté de Médecine), Cédric Blanpain étudie les cellules souches adultes et leur lien éventuel avec certaines formes de cancer.**



### Cédric Blanpain, parcours

**1970**

Naissance à Uccle

**1995**

Docteur en médecine de l'ULB

**2001**

Défend sa thèse à l'ULB, Faculté de Médecine (IRIBHM)

**2002**

Part en post-doctorat aux États-Unis, à la Rockefeller University

**2006**

De retour en Belgique. Chercheur qualifié FNRS au sein de l'IRIBHM où il crée son unité de recherche

**2008**

Obtient un ERC

Le cancer est, on le sait, le résultat d'un processus en plusieurs étapes qui nécessite l'accumulation de mutations dans différents gènes. Pour nombre de cancers, les cellules-cibles des mutations sont inconnues ; en revanche, dans certaines leucémies, la cible initiale semble être les cellules souches adultes, comme l'a démontré le premier, le canadien John Dick, en 1994.

De quoi éveiller une question majeure : les mutations à l'origine du cancer pourraient-elles se produire au niveau des cellules souches adultes ? L'hypothèse séduit aujourd'hui d'autant plus les scientifiques que les cellules souches adultes – des cellules qui contribuent au maintien de l'équilibre cellulaire dans les tissus et à la régénération des tissus endommagés – affichent une durée de vie très longue, se multiplient tout au long de l'existence et présentent donc le profil idéal pour accumuler des mutations oncogéniques nécessaires au développement de cancers. Reste à démontrer cette hypothèse. Et ensuite à répondre à une seconde question fondamentale : la croissance du cancer et sa récurrence après traitement sont-elles liées à la présence de cellules cancéreuses présentant des propriétés de cellules souches et appelées d'ailleurs... cellules souches cancéreuses ?

Deux questions cruciales, au centre des recherches de Cédric Blanpain au sein de l'Institut de recherche interdisciplinaire en biologie humaine et moléculaire (IRIBHM), en Faculté de Médecine à l'ULB. Sa thèse défendue sous la direction de Marc Parmentier, Cédric Blanpain décide d'étudier les cellules souches et effectue un séjour postdoctoral à la Rockefeller University dans le laboratoire du Pr Elaine Fuchs, durant lequel il développe des méthodes originales pour marquer spécifiquement, isoler et caractériser fonctionnellement et moléculairement les cellules souches adultes de la peau.

### CANCER DE LA PEAU

Aujourd'hui, de retour sur le campus Erasme comme chercheur qualifié FNRS, Cédric Blanpain a mis en place une équipe d'une dizaine de chercheurs, à la fois diversifiée et cosmopolite (cinq nationalités sont réunies). Il a reçu plusieurs bourses de recherche très prestigieuses comme le mandat d'impulsion scientifique du FNRS, le Career Development Award de la Human Science Frontier Program, une dotation de la Fondation Schlumberger pour l'éducation et la recherche et plus récemment le soutien du Conseil européen de la recherche, soit pas moins d'1,6 million d'euros pour son projet « Stem cells in epithelial cancer initiation and growth » : de quoi lui donner une belle impulsion pour étudier la relation entre les cellules souches normales et le cancer à partir du modèle cutané. Particulièrement intéressant comme modèle, le cancer de la peau figure aussi parmi les cancers les plus fréquents, avec plusieurs millions de nouveaux cas identifiés chaque année en Occident.

Découvrir quelles sont les cellules à l'origine du cancer et comment les cancers se développent est bien sûr crucial pour la détection précoce mais aussi pour la mise au point de nouvelles stratégies de traitements. On sait en effet que les cellules souches adultes se divisent moins souvent que leur descendance. Or à l'heure actuelle, la plupart des traitements anticancéreux ciblent des cellules qui se divisent rapidement. Si le rôle des cellules souches adultes était démontré, les récurrences de nombreux cancers pourraient s'expliquer ; remettant partiellement en cause notre conception des traitements chimio et radiothérapeutiques actuels. Les recherches de l'équipe de Cédric Blanpain – également soutenu à travers le programme d'excellence de la Région wallonne, Cibles – sont riches d'espoirs cliniques.

# Économie et marchés

Chercheur qualifié FNRS au sein de l'European Centre for Advanced Research in Economics and Statistics (ECARES), Estelle Cantillon étudie le « market design » et l'évolution des marchés.

*Découvrir quelles sont les cellules à l'origine du cancer et comment les cancers se développent est bien sûr crucial pour la détection précoce mais aussi pour la mise au point de nouvelles stratégies de traitements.*

PHOTO : M. VANDEN EECKHOUDT.



À 20 ans, Estelle Cantillon hésitait entre la physique et l'économie : elle réussit en parallèle les candidatures en Faculté des Sciences et à l'École de commerce Solvay et finit par choisir l'économie qui, pense-t-elle alors, « permet de comprendre le monde mais aussi de le changer ». Diplômée ingénieur de gestion, elle obtient une bourse Wiener Anspach et part pour l'Université de Cambridge. L'année suivante, cap sur la prestigieuse Harvard University dont elle devient, en 2000, docteur en économie. La jeune femme commence alors une carrière académique aux États-Unis : elle y enseigne, elle y mène des recherches et, en 2004, elle décide, à l'invitation du Prof. Mathias Dewatripont, de revenir dans son université d'origine, l'ULB : elle est aujourd'hui chercheur qualifié FNRS au sein de l'European Centre for Advanced Research in Economics and Statistics (ECARES), Faculté des Sciences sociales, politiques et économiques-Solvay Business School.

Son domaine de recherche se situe entre l'économie industrielle et la conception et l'organisation de marchés. Son projet de recherche qui vient d'être soutenu par le Conseil européen de la recherche à concurrence de 840.000 euros a pour titre « Market Design and the Evolution of Markets », soit littéralement « Conception de marché et évolution des marchés ». L'ERC est pour Estelle Cantillon et son équipe – 7 doctorants, 2 post-doctorants ainsi que des collaborateurs à l'étranger – l'occasion de prendre un peu de recul, d'étudier en profondeur pendant cinq ans plusieurs marchés, leurs règles, les autorités ou entrepreneurs qui les organisent, leur adaptation aux changements, leur réponse aux besoins d'allocation, etc.

Originalité de la démarche : Estelle Cantillon adopte une approche multiple, jouant à la fois sur les études de cas, l'analyse économétrique et l'analyse théorique. Très succinctement, si la théorie microéconomique sur les marchés est riche, elle offre souvent plusieurs explications, aux implications normatives différentes, pour un même phénomène. La chercheuse tente de valider ces théories empiriquement en étudiant des périodes de transition sur les marchés, révélateurs des variables et de leur évolution. Son projet de recherche s'intéresse tant aux marchés financiers qu'à d'autres marchés comme ceux des désormais médiatiques « places limitées dans les écoles » ou « permis de polluer ».

## KYOTO

Prenons ce « permis de polluer » issu du protocole de Kyoto en exemple. Face au mot d'ordre de réduction des émissions de dioxyde de carbone, l'option a été choisie de donner aux entreprises des « permis d'émission » dont le volume global est en dessous du niveau d'émission habituel. Les entreprises peuvent toutefois être « bons » ou « moins bons » élèves : celles qui par exemple réussissent à réduire leurs émissions au-delà du nombre de permis qu'elles détiennent peuvent vendre à une autre entreprise leur surplus, permettant par là à cette entreprise de polluer plus. En final, le marché permet d'atteindre l'objectif global à moindre coût : ce sont les entreprises dont le coût de réduction de la pollution est moindre qui réduisent leurs émissions le plus. Mais comment organiser ce marché ? Le protocole de Kyoto est vague, considérant peut-être naïvement que « le marché, cette entité abstraite et irréaliste, s'en occupe ». Dans le cadre du marché des permis d'émission du dioxyde de soufre, les États-Unis avaient mis en place toute une série de mesures de soutien au développement du marché, les Européens se sont montrés moins directifs... alors que tout l'argument selon lequel un marché de permis rend possible d'atteindre les mêmes objectifs de réduction de la pollution à moindre coût repose justement sur l'hypothèse que ceux-ci fonctionnent bien. Estelle Cantillon compte étudier comment, depuis 2002, ce marché a évolué, comment il s'est régulé ou non, vers quoi il évolue...

And so what ? Ces recherches devraient permettre aux économistes de donner des recommandations politiques : définir ce qu'un gouvernement peut faire s'il souhaite augmenter l'efficacité d'un marché et ce qu'il doit laisser à l'initiative privée ; identifier les paramètres à prendre en compte pour atteindre tel objectif ; prévenir l'impact de telle évolution du marché... Et d'ores et déjà la chercheuse se délecte du luxe que lui offre l'ERC : consacrer cinq ans de recherche à un même sujet d'économie vital pour notre société.

> Nathalie Gobbe



## Estelle Cantillon, parcours

**1971**

Naissance à Namur

**1992**

Candidatures en physique à l'ULB

**1994**

Ingénieur commercial de l'École de commerce Solvay, ULB.

**1994**

Études à l'Université de Cambridge, avec le soutien d'une bourse Wiener Anspach. Elle part l'année suivante pour l'Université d'Harvard.

**2000**

Docteur en économie de l'Université d'Harvard

**2004**

De retour en Belgique. Chercheur qualifié FNRS au sein d'ECARES à l'ULB

**2008**

Obtient un ERC



*De Wall Street à Kyoto, Estelle Cantillon passe d'un marché à un autre : son projet de recherche s'intéresse tant aux marchés financiers qu'à d'autres, comme ceux des désormais médiatiques « places limitées dans les écoles » ou « permis de polluer ».*

# Benoit Ams

## Entreprendre en Chine

Après huit années passées en Chine, **Benoit Ams** évoque dans « Les nouvelles règles du business en Chine » : le fruit de son expérience chinoise. Diplômé de l'École de commerce Solvay, cet Ancien de l'ULB propose un regard neuf sur la réalité d'un pays finalement assez méconnu.

Il y a huit ans presque jour pour jour, j'arrivais en Chine, en République populaire de Chine, pour participer au programme EU-China Junior Manager Training Programme, un programme de formation linguistique et managérial de 15 mois sur la réalité du contexte chinois.

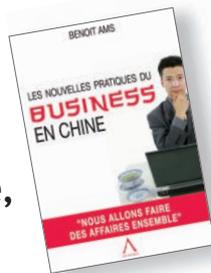
### LA BARRIÈRE DE LA LANGUE

La connaissance du mandarin m'avait d'emblée paru nécessaire pour vivre et travailler dans un pays où seul un pourcent de la population parle anglais, que ce soit pour la communication de tous les jours, mais également pour mieux appréhender une réalité culturelle si différente de la mienne. Il s'agissait pour moi de maîtriser la langue pour comprendre une manière autre de fonctionner, de réfléchir et de travailler..., et pour être capable de faire le lien entre l'Europe et la Chine. Je crois aujourd'hui que, outre la nécessité fonctionnelle, le fait pour moi de parler mandarin m'a sans doute permis d'accéder à un plus grand degré de proximité avec les Chinois et de construire des relations tant professionnelles que personnelles qui durent encore aujourd'hui.

### DE LA BIÈRE ET... DU PIQUANT !

À l'issue de ma formation, j'allais prendre la direction d'une structure d'importation et de distribution partenaire des marques les plus connues de bières spéciales et de chocolats belges en Chine. Il était clair que, pour un Belge, mettre en place les outils de distribution et de promotion de l'un des fleurons de l'industrie agro-alimentaire nationale en Chine est une mission qui ne manque certainement pas de piquant. Celle-ci a surtout consisté, dans un premier temps, à faire vivre des marques fortes sur le marché chinois, mais aussi, et peut-être surtout, à importer une culture de la bière et du chocolat belge auprès des consommateurs locaux. Il s'agissait d'un travail de fond, dans le contexte d'une concurrence locale forte et pour des produits importés qui restent destinés à une clientèle aisée des grandes villes de l'Est (essentiellement Shanghai, Pékin et Shenzhen).

Quels que puissent être les obstacles, vivre et travailler en Chine est une expérience unique qui mène la vie dure aux idées toute faites sur ce pays très contrasté et qui change (très) rapidement. Ainsi, entre 2002 et 2007, la structure que j'ai dirigée ainsi que ma fonction ont considérablement évolué : coordinateur des actions des distributeurs locaux de



Les nouvelles pratiques du business en Chine, Benoit Ams, Anthemis, 2008.

Diplômé de l'École de commerce Solvay de l'Université libre de Bruxelles et de la Beijing Foreign Studies University (Beijing, R.P.C.), **Benoit Ams** est un spécialiste du marketing international et du management interculturel. Il habite depuis près de dix ans en Chine et parle le mandarin. Il y est entrepreneur et consultant en marketing stratégique sur la Chine.



2002 à 2004, dans une Chine protectionniste et essentiellement exportatrice, j'ai ensuite géré la sortie du partenariat avec ceux-ci et établi, à partir de 2005, une structure d'importation et de distribution en propre, avec plusieurs bureaux sur tout le territoire chinois.

### UN MONDE À DÉCRYPTER

La réalité des affaires en Chine reste peu connue des chefs d'entreprises européens. Or, réussir en Chine demande aujourd'hui plus que jamais l'adaptation de nos cadres de références et de nos outils managériaux à une « réalité chinoise » et il convient d'y aborder la vie des affaires dans sa globalité culturelle et économique. Selon les spécialistes, aujourd'hui 80% des échecs des entreprises occidentales sur le marché chinois sont directement ou indirectement liés à un problème interculturel. Il s'agit donc de mettre en place une véritable logique de management interculturel afin d'optimiser les chances de succès dans un pays de culture millénaire. Je suis aujourd'hui associé dans le cabinet de conseil New Step International Limited (Hong-Kong) qui assiste les entreprises occidentales dans leur démarche de développement sur le marché chinois.

### DYNAMISME ET MÉTAMORPHOSE

Après huit années passées en Chine, je continue d'être passionné par ce pays et ses habitants. Peu d'endroits dans le monde aujourd'hui dégagent un tel dynamisme, une telle capacité de mobilisation et de changement, un tel optimisme à toute épreuve, fondé sur la certitude que demain sera mieux qu'aujourd'hui. On me faisait remarquer récemment que, en Europe, en 1968, on se battait pour que demain soit meilleur qu'aujourd'hui, alors qu'aujourd'hui on se bat pour que demain ne soit simplement pas pire... Je reste convaincu qu'en Chine où rien n'est simple, tout est encore possible à celui qui saura s'en donner les moyens.

> **Benoit Ams**

# Grands reporters

## La guerre comme un fil rouge sang

Licencié en journalisme de l'ULB, David Salamonowicz travaille en radio depuis maintenant 5 ans à la RTBF. Sous son nom de plume – **Alexandre Janvier** –, il publie un ouvrage consacré aux grands reporters : du mythe à la réalité. Un livre qui se veut à la fois historique, pratique, prospectif et critique. Un livre hommage aussi, à ceux qui risquent souvent leur vie pour nous informer sur l'état du monde. Rencontre.

**Esprit libre : C'est une fascination pour le grand reportage qui vous a poussé vers les études de journalisme à l'ULB ?**

**Alexandre Janvier :** J'ai su très tôt que je voulais faire du journalisme, poussé par mes lectures et les reportages télé et radio. Ayant eu des parents libre-penseurs, et une sœur qui était déjà passée par l'ULB... le chemin de mes études était tout tracé !

**Esprit libre : Pourquoi avoir écrit ce livre ?**

**A.J. :** Il y a quelques années, les prises d'otage de journalistes ont commencé à montrer une image moins reluisante du grand reporter. J'ai voulu montrer les bons et les moins bons côtés de ce métier. Parler du mythe en allant voir ce qu'il y avait derrière.

**Esprit libre : Dès l'apparition du mot « reporter », il y a déjà de l'ambiguïté sur ce qu'est le métier...**

**A.J. :** À l'origine, le reporter était considéré comme le pourvoyeur de cancanages, l'échotier. L'évolution actuelle vers la 'peopolisation' montre que, malheureusement, la place dévolue aux grandes enquêtes de terrain dans des magazines d'information où ils ont un moment trouvé leur place – comme Paris-Match par exemple – s'est réduite comme peau de

chagrin. Mais ce type d'enquêtes a trouvé d'autres supports pour exister ; la télé a pris le relais, le Web aussi.

**Esprit libre : Vous avez rencontré une cinquantaine de grands reporters pour nourrir ce livre. Peut-on définir un profil-type du grand reporter ?**

**A.J. :** J'ai voulu baliser l'appellation en décrivant les différents types de grands reporters. J'ai voulu faire une étude multimédia et montrer la diversité de ce travail, pratiqué tant par des hommes que par des femmes, présenter les courants d'approches anglo-saxonne ou latine du grand reportage... Humainement aussi, j'ai rencontré des personnalités très diversifiées : des baroudeurs toujours sur le qui vive, des journalistes et photographes plus posés, etc.

**Esprit libre : Au cœur du livre, il y a la guerre... Vous parlez de l'«embedding», l'incorporation des journalistes dans les convois de l'armée US en Irak, par exemple. Un phénomène qui n'est pourtant pas nouveau...**

**A.J. :** Je cite l'exemple du Général Grant ayant incorporé dans sa troupe un journaliste du « NY Herald » ou les peintres de guerre au XVII<sup>e</sup> siècle qui suivaient les batailles. On leur demandait de glorifier les scènes de guerre en

les magnifiant à coups de pinceau. Les tentatives pour encadrer et « recadrer » l'information sensible sont des pratiques anciennes.

**Esprit libre : Vous parlez de perte d'aura pour le journaliste en général et donc aussi pour le grand reporter. Un phénomène qui date de la fin des années 80...**

**A.J. :** On peut dire que le phénomène du faux charnier de Timisoara en Roumanie a marqué les esprits et a malheureusement contribué à écorner l'image du grand reporter pour longtemps. La première Guerre du Golfe, vécue quasi en direct à la télévision, a quant à elle contribué à développer une certaine esthétisation de la guerre – pensons aux explosions de nuit par exemple, retransmises en boucles sur CNN. Autre phénomène : la perte du sentiment de réalité, la guerre vécue par le spectateur comme un jeu vidéo. Par ailleurs, des chaînes de télévision du type Fox News ont traité la guerre dans une approche patriotique qui n'a pas aidé à redorer le blason de la profession.

**Esprit libre : Qu'est-ce qui menace le plus l'indépendance du travail du grand reporter ?**

**A.J. :** Je dirais que c'est ce qui menace le travail des

\* **À lire :**

**Les Grands reporters. Du mythe à la (parfois) triste réalité,** Alexandre Janvier, L'Harmattan, décembre 2007, 246 pages.



▲ Marise Jacob et Philippe Vanderbeck en décembre 2006 lors de leur reportage au Congo. Un moment complice avec des enfants, au-delà du reportage à ramener, du témoignage des seuls faits : ou quand l'empathie et la rencontre humaine s'invitent dans la vie du reporter... Un des « à côtés » du métier.

journalistes de tout type, de façon générale : la concentration des médias, la prise en main des grands groupes de presse par des entrepreneurs qui visent leur seul intérêt financier ; la pression du politique sur les médias. Ce phénomène démultiplie les pressions sur le travail rédactionnel. En France, on sent que l'on glisse sur ce terrain-là et c'est fort inquiétant ; là plus encore peut-être qu'en Russie ou dans d'autres lieux plus facilement suspectés de ne pas respecter la liberté de la presse... Mais on pourrait aussi parler de la précarité du statut de pigiste, de la surenchère de l'émotion, de la primauté de l'image sur le reste, de la lassitude du public pour tel ou tel sujet (la guerre en Tchétchénie, les prises d'otages...), etc.

> **Alain Dauchot**

# Françoise Thys-Clément

## La soif d'apprendre pour aller de l'avant

...Une philosophie de vie qui ne s'arrête pas à 65 ans pour Françoise Thys-Clément ! Rencontre à l'occasion d'un colloque organisé en son honneur par ses collègues et anciens étudiants, les 19 et 20 juin, sur l'« **Économie de la connaissance au XXI<sup>e</sup> siècle** ». Un thème on ne peut mieux choisi, qui fédère ses domaines d'intérêt au fil du temps, et qui résume la cohérence dans la diversité d'un riche parcours scientifique et institutionnel.

Françoise Thys-Clément. PHOTO : JEAN JOTTARD.



**Esprit libre :** ...Et pourtant, dans votre parcours, tout n'allait pas de soi ; à commencer par l'idée même d'aller à l'université !

**Françoise Thys-Clément :** En effet ! Inscrite dans l'enseignement secondaire au Lycée de Forest dans une section (économique) qui ne conduisait pas à l'université traditionnellement, je dois

aux encouragements de Lucia de Brouckère, membre du jury d'examen final en rhétorique, d'y être arrivée. L'anecdote, au-delà de mon cas personnel, témoigne de l'importance pour les universitaires – à qui l'on demande beaucoup, je le reconnais –, de garder des liens avec l'enseignement et avec les enseignants du « secondaire ».

*Mon passage à l'Université m'a ouvert au monde... C'est une formation qui rend conscient qu'il y a des exigences, qui invite au respect de soi et des autres*

**E.L. :** La suite du parcours était-elle plus évidente ?

**F.T.-C. :** Honnêtement non ! D'ailleurs j'étais toujours convaincue, même à la fin de mon doctorat, que je poursuivrais ma route dans le monde de l'entreprise. Ceci dit, la personnalité de chacun et les rencontres de la vie professionnelle – ou familiale – jouent un rôle

important. Ainsi ai-je eu la chance de travailler avec le Prof. E.S. Kirschen qui m'a proposé, quelques mois avant la fin de mes études, d'entrer au DULBEA pour y faire de la recherche. Dès qu'une possibilité d'apprendre se présente, je la saisis !

**E.L. :** Avez-vous dû faire des choix difficiles entre carrière et vie de famille ?

**F.T.-C. :** L'approche de Kirschen – l'exigence d'un travail bien fait mais selon son rythme personnel – a permis à de nombreuses jeunes femmes de concilier les exigences du travail scientifique et les contraintes familiales. Mais je ne nie pas que des barrières demeurent, liées à la longueur des études et de la formation, au curriculum scientifique qui valorise les séjours dans une université étrangère, et à cet égard avoir une famille peut s'avérer un obstacle majeur.

**E.L. :** Revenons à votre cursus. Un constat s'impose d'emblée : les liens entre la dimension institutionnelle de votre carrière et vos travaux de recherche qui anticipent, préparent, nourrissent celle-ci...

**F.T.-C. :** À 35 ans, je suis nommée chargée de cours associé et lorsque je deviens président de Faculté, c'est à ma maîtrise du cadre (la gestion des postes scientifiques, académiques, etc.) que je le dois. Mon métier d'économètre, de constructeur de modèles m'y a conduit naturellement. Mes recherches m'amèneront ensuite à l'économie publique et à la question de la dette.

**E.L. :** Les Régions constituent le jalon suivant, sans quitter l'analyse des modèles...

**F.T.-C. :** Oui, la Wallonie retient mon attention dès 1984, comme modèle multisectoriel et régional et me donne l'occasion de conceptualiser, avec Henri Capron au début des années 90, mes premiers résultats empiriques.

Bruxelles, à la croisée des modèles du fédéralisme fiscal, et le fait régional dans le contexte européen, font également l'objet de publications.

**E.L. : L'espace nous manque hélas pour aborder toutes les collaborations et les revues belges et internationales qui vous ont publié. Quel est le jalon suivant ?**

**FT.-C. :** L'université et l'éducation. À la fin de la décennie 80, j'entame des recherches sur le financement des universités, ensuite sur l'enseignement, l'évaluation des systèmes éducatifs, la gouvernance universitaire ; des thèmes qui me vaudront de travailler étroitement avec Mathias Dewatripont et Luc Wilkin.

**E.L. : En 1990, vous voilà recteur de l'ULB et première femme à l'être en Belgique francophone ; et toujours cette soif d'apprendre...**

**FT.-C. :** Comment gère-t-on une université ? Je m'y suis préparée en me rendant à Dijon, pour rencontrer des chercheurs de l'IREDU qui traitaient de cette question conceptuellement.

**E.L. : Comment avez-vous fait pour que cela percole ensuite intra muros, pour que réalité et théorie accouchent d'une dynamique favorable ?**

**FT.-C. :** J'ai consacré beaucoup de temps à discuter avec mes collègues, à circonscrire les grands axes de développement de notre Alma Mater : notamment l'organisation de la R/D avec Philippe Vincke, premier à occuper le vice-rectorat à la Recherche que je venais de créer, et le développement institutionnel de l'Université avec Hervé Hasquin.

**E.L. : Avec le recul, quels événements ou dossiers ont été les plus marquants, durant cette période de rectorat ?**

**FT.-C. :** La construction de la « Nouvelle Bibliothèque » des Sciences humaines, reconnue internationalement pour son architecture et pour son équipement de pointe. Mais il y a aussi l'ouverture internationale de l'Université, au niveau institutionnel, avec la création d'un service et d'un vice-rectorat dédiés à nos collaborations avec

l'étranger. L'Europe de l'éducation et de la recherche s'ébauchait, on ne pouvait pas rester passif face à ce grand tournant. Citons par ailleurs notre développement en Wallonie. Devant les risques qui pesaient sur l'avenir des installations à Rhode-Saint-Genèse et l'opportunité offerte par l'Objectif I, nous devions nous implanter davantage autour de Charleroi, c'était une évidence !

**E.L. : C'est un retour aux thématiques du chercheur ?**

**FT.-C. :** Oui, le développement régional restera d'ailleurs au cœur de mes préoccupations puisque j'accepte en 1993 la présidence de la Commission régionale de développement de la Région de Bruxelles-Capitale, et la vice-présidence du Conseil national du développement durable présidé par le Prince Philippe.

**E.L. : Il y a bel et bien une vie après le rectorat, votre expérience le prouve...**

**FT.-C. :** À peine descendue de charge, je suis pressentie pour prendre la présidence du Comité de gestion de l'Hôpital Erasme. L'économie de la santé est le secteur qui a connu la plus grande augmentation des dépenses publiques au cours des années 80. La Belgique est la moins chère parmi les trois pays européens à système d'assurance obligatoire, en termes de dépenses par habitant, mais pâtit d'une insuffisance structurelle du financement des hôpitaux estimée en 2005 à une fourchette oscillant entre 112 et 400 millions d'euros selon les sources. J'étais donc consciente des enjeux et des difficultés que j'allais rencontrer et j'y ai consacré beaucoup d'attention et d'énergie de 1994 à 2007.

**E.L. : Un autre défi vous attend : l'Université des Nations Unies à Tokyo.**

**FT.-C. :** C'est sans conteste une des expériences qui m'a le plus transformée. J'y fais le lien avec mes travaux pour l'OCDE et me familiarise avec les problèmes des pays en développement et de leurs universités.

**E.L. : La recherche demeure présente plus que jamais ?**

**FT.-C. :** Autour du Pôle d'attraction interuniversitaire « Higher Education and Research Organisation, Market Interaction and Overall Impact in the Knowledge-Based ERA », qui fédère chercheurs belges et étrangers sous la coordination de Mathias Dewatripont.

**E.L. : Un mot sur les responsabilités nouvelles qui vous attendent ?**

**FT.-C. :** Il y a par exemple le projet européen METRIS visant à dégager les tendances de la recherche en sciences sociales et humaines au niveau mondial, ou encore ma participation au Conseil scientifique de l'Institut des études avancées de Paris et au Comité de suivi de la Loi sur l'autonomie des universités en France et, bien entendu, à l'Académie royale de Belgique.

**E.L. : Quel est votre regard sur l'université aujourd'hui ?**

**FT.-C. :** Le souci de la qualité est indéniable. Ce qui a été fait en recherche et dans l'appréhension du processus de Bologne est remarquable. Idem pour la possibilité donnée à chacun de se perfectionner en langues. Dans le double défi de s'affirmer à Bruxelles et en Wallonie, l'ULB s'est montrée très proactive. Elle a réalisé beaucoup, et cela malgré la crise ! Je reste très attentive aux difficultés financières si bien illustrées par Claude Truffin dans son ouvrage posthume. Nous subissons, année après année, les effets de la sous-dotation financière de la Communauté française. Les compensations liées à la recherche contractuelle financée par les Régions mais au coût marginal ne sont pas suffisantes pour rattraper les limitations du financement public de l'enseignement et le plafonnement des droits d'inscription.

**E.L. : Votre engagement institutionnel vient d'être rappelé en quelques balises. Votre attachement à l'ULB va bien au-delà du cadre professionnel.**

**FT.-C. :** Oui, mon passage à l'Université m'a ouvert au monde tout en préservant mon caractère indépendant. C'est une formation qui rend conscient qu'il y a des exi-

gences, qui invite au respect de soi et des autres. Le libre examen est lié à la notion de démocratie, qui oblige chacun à se déterminer tout en acceptant l'autre. Pour moi, libre examen, démocratie et laïcité sont essentiels et indissociables.

> Chantal Zoller

*En 1990, Françoise Thys-Clément devient recteur de l'Université libre de Bruxelles : c'est la première femme qui devient recteur en Belgique francophone.*  
PHOTO : JEAN JOTTARD.



*En octobre 1993, Françoise Thys-Clément remet à Nelson Mandela les insignes de DHC que l'ULB lui avait décerné en 1984, lorsqu'il était en détention.*  
PHOTO : JEAN JOTTARD.

## Colloque international « L'Économie de la connaissance au XXI<sup>e</sup> siècle »



**Les thématiques :**

« Innovation et politique macroéconomique », « Politique régionale, innovation et entrepreneuriat », « Quelle réforme pour les universités européennes » ainsi que des allocutions sur l'enseignement supérieur et la recherche, l'économie publique et la distribution des revenus, etc.

**Les 19 et 20 juin 2008  
à la salle Dupréel,  
campus du Solbosch.**

# Nos historiens de l'art : toutes ailes déployées en Belgique



| Denis Laoureux

En la personne de Denis Laoureux, Michel Draguet – parti à la tête des Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique – a trouvé un digne successeur, passionné et prolifique. En témoignent les deux expositions dont ce jeune professeur aura été le commissaire cette année : *Le musée imaginaire de Maurice Maeterlinck* au Musée Rops à Namur et *Cobra Passages – Collection Thomas Neiryck*, au BAM, à Mons<sup>(1)</sup>. Rencontre avec un homme enthousiaste aux projets plein les poches.

**Esprit libre : Maurice Maeterlinck, au cœur de l'exposition à Namur, était également le sujet de votre thèse. On pourrait trouver étonnant qu'un historien de l'art s'intéresse à un écrivain ?**

**Denis Laoureux :** Parallèlement à mes études d'histoire de l'art, j'ai toujours eu un intérêt pour la poésie. Dans l'œuvre de Maeterlinck, j'ai trouvé de quoi concilier le fait littéraire et l'objet artistique de mes études. Ce qui m'a intéressé chez lui, c'est qu'il a abordé l'écriture dans sa relation à l'image, et qu'il a utilisé celle-ci comme matériau compensatoire à celle-là. Maeterlinck a collaboré avec de nombreux peintres, tant pour l'illustration de ses livres que pour la conception de ses décors de théâtre.

**E.L. : Pouvez-vous nous retracer l'histoire de l'exposition de Mons ?**

**D.L. :** Elle s'inscrit dans un partenariat initié par Michel Draguet et qui nous unit à la Ville de Mons. Après *Christian Dotremont. Les développements de l'œil*, les *Années 50 à Rome* et *Gao Xingjian. Le goût de l'encre*, la collection d'art belge de Thomas Neiryck est à l'honneur au BAM, sous le titre *Cobra Passages*. Les liens entre la Ville de Mons et l'ULB suivent la logique de notre Académie. Ces liens sont anciens, et aujourd'hui structurels, puisque Camille Brasseur, collaboratrice scientifique au Groupe de recherche en art moderne (le GRAM), est chargée de mission culturelle à la Ville de Mons.

**E.L. : Cette collection est importante et ne relève pas uniquement de Cobra comme groupe réellement constitué entre 1948 et 1951. Pourquoi, dès lors, avoir intitulé l'exposition *Cobra Passages* ?**

**D.L. :** Il est vrai que Cobra a connu une existence brève comme groupe constitué, mais il s'agit d'un épisode majeur dans l'histoire de la peinture moderne. Le mouve-



*L'Infinie Suffisance (1965) d'Asger Jorn : cette toile illustre l'affiche de l'exposition « Cobra Passages ».*

PHOTO : © PHILIPPE DE FORMANOIR.

ment a été beaucoup étudié, et ce que nous souhaitons examiner, c'était Cobra après Cobra : le passage d'un groupe artistique à une attitude.

Mais il y a un autre sens à ce titre : « Passages » peut aussi s'écrire en deux mots. Cobra est d'abord une attitude existentielle : vivre l'image pour changer le monde. Si l'on regarde *L'Infinie Suffisance* d'Asger Jorn, qui illustre l'affiche de l'exposition, on y trouve une image éclatée, de la violence, une absence

d'équilibre et de stabilité. L'aspiration libertaire de Cobra conduit à une révolution picturale qui anticipe la révolution sociale de Mai 68. Culture de l'expérimentation, créations partagées, libération du geste, engagement social, refus des conventions de langage, sens du débat sont autant de principes qui ont animé ce groupe d'artistes refusant le conformisme esthétique et l'obscurantisme intellectuel pour défendre une vision du monde bâtie sur la liberté.



| George Minne, *Oraison nocturne* 1889, héliogravure, cul-de-lampe pour Maeterlinck.



Karel Appel, *Sans titre* (1961), gouache sur papier.  
PHOTO : © PHILIPPE DE FORMANOIR.

## L'ULB a trouvé dans Cobra un écho à ses propres valeurs

**E.L. :** Vous écrivez que l'ULB a trouvé dans Cobra un écho à ses propres valeurs...

**D.L. :** Absolument. Liberté intellectuelle, pensée critique, refus des positions de principe et autonomie de jugement, croisement des disciplines, décloisonnement de la pensée sont des valeurs piliers de notre institution qui se retrouvent en miroir dans Cobra. L'ULB est d'ailleurs liée à Cobra. Luc de Heusch, proche de Dotremont, a donné à son enseignement à l'ULB cette liberté d'esprit centrale dans le mouvement, et Pierre Alechinsky a été reçu Docteur Honoris Causa de l'Université en 1994.



Serge Vandercam, *Moi et les Masques. Hommage à James Ensor (1967)*, huile sur toile.  
PHOTO : © PHILIPPE DE FORMANOIR.

**E.L. :** Quels sont vos peintres préférés dans ce mouvement ? L'aimez-vous par ailleurs ?

**D.L. :** On ne couvre pas un champ de recherches par hasard. Je me retrouve dans les valeurs de Cobra : ce côté libertaire, cette fougue picturale, ce décloisonnement intellectuel, cette jouissance de la liberté à travers la peinture. J'apprécie aussi l'œuvre géométrique de Jo Delahaut, l'antithèse de Cobra, pour l'amplitude spirituelle qu'elle atteint avec le monochrome.

**E.L. :** Vous avez des projets ?

**D.L. :** Toujours. Ils rendent hommage à Philippe Roberts-Jones et à Michel Draguet. Tous mes projets sont

relatifs à l'art belge. Le premier, mené avec le Musée Rops à Namur, concernera le peintre symboliste William Degouve de Nuncques. Cette exposition poursuivra l'exploration de la culture « fin de siècle » en Belgique, dans la droite ligne de l'expertise acquise à cet égard par notre section d'histoire de l'art. Il y a également un accord avec le Musée d'Ixelles qui accueillera la rétrospective Jo Delahaut que nous préparons. Enfin, une exposition sur la présence des membres de Cobra en Italie unira notre Université à la Galleria nazionale d'Arte moderna à Rome.

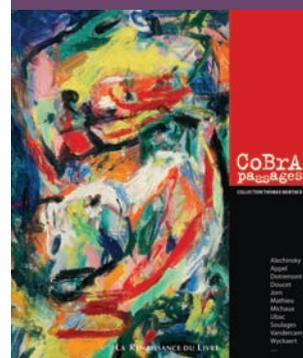
**E.L. :** En Italie ?

**D.L. :** Après la dissolution de Cobra, Jorn s'installe dans un centre de céramique, en Italie, à Albisola. Le travail de la terre le conduit à repenser son rapport avec la matière picturale. Voyez-vous, si l'histoire de Cobra est connue, sa situation dans l'évolution des courants picturaux n'a pas encore la place qu'elle mérite dans les ouvrages d'histoire de l'art. C'est aussi à ce travail de redressement critique que nous nous employons dans le cadre du GRAM !

> Isabelle Pollet



(1) Deux superbes catalogues ont été publiés dans le cadre des expositions de Namur et de Mons : *Cobra Passages. Collection Thomas Neiryck* par Denis Laoureux et Camille Brasseur, La Renaissance du Livre, 2008, 208 pages et *Maurice Maeterlinck et la dramaturgie de l'image. Les arts et les lettres dans le symbolisme en Belgique* par Denis Laoureux, Pandora, 2008, 287 pages.



## Exposition Cobra Passages : la collection Thomas Neiryck

Jusqu'au 17 août 2008

Du mardi au samedi  
de 12 h à 18 h  
Le dimanche de  
11 h à 18 h

BAM, rue Neuve, 8  
7000 Mons  
Infos : [www.mons.be](http://www.mons.be)  
Tél : 065 40 53 24

Le site du Groupe de  
recherche en art moderne  
de l'ULB (GRAM) :  
[www.ulb.ac.be/rech/inventaire/unites/ULB028.html](http://www.ulb.ac.be/rech/inventaire/unites/ULB028.html)

# À voir, à faire à l'ULB... ou ailleurs

Retrouvez toutes  
les activités de l'ULB  
dans l'agenda  
électronique sur :

[www.ulb.ac.be/outils/agenda/](http://www.ulb.ac.be/outils/agenda/)

## Les midis en musique

Pour la prochaine année académique, ULB Culture vous propose à nouveau un cycle de Midis musicaux, concerts du midi gratuits organisés en collaboration avec le Conservatoire royal de Bruxelles, qui ont lieu dans la Salle Delvaux (Solbosch) et au Musée de la médecine (Erasme). L'occasion de venir écouter de jeunes talents et de se détendre pendant ¾ d'heure durant la pause. Prochain Rendez-vous : le mercredi 15 octobre, pour les musiques hispaniques, classe de piano.

Infos : [www.ulb.ac.be/culture](http://www.ulb.ac.be/culture)



ULB Culture propose également tout au long de l'année une série d'ateliers, parmi lesquels le théâtre.

## Les œuvres à voir, salle Allende

Jusqu'au 28 juin, ULB Culture vous propose de (re-)découvrir le patrimoine artistique acquis par l'ULB ces cinq dernières années. Depuis 1987, la Commission culturelle de l'ULB a permis, grâce aux expositions d'art contemporain appelées « Identifications », la diffusion de l'art actuel au sein de l'Université. En échange de ce soutien, les jeunes artistes étaient alors invités à faire don d'une œuvre. La Collection de l'ULB s'est ainsi progressivement constituée. En 2003, la Collection comptait ainsi plus de 200 œuvres. Depuis, elle s'est enrichie des 28 œuvres réunies aujourd'hui pour cette exposition. Cette sélection reflète bien l'art de notre époque, qui ne se caractérise plus par un style défini, mais par un éclectisme total. Chacun de ces 26 artistes crée ainsi une esthétique individuelle.

Infos : [www.ulb.ac.be/culture](http://www.ulb.ac.be/culture)

## Du vélo, contre le cancer

Le 22 juin prochain aura lieu le cinquième rallye vélo en faveur de la recherche sur le cancer. Mieux connu sous l'intitulé « Cycle for life » (organisé par la firme Roche), il a rassemblé en 2007 près de 700 participants sur le campus Erasme, dont une grande partie du personnel de l'Hôpital mais aussi d'autres membres de notre Université. Chacun des 7 hôpitaux universitaires constitue un site de départ pour une balade à vélo. Le coût de participation est faible (5 euros par personne) et sera intégralement versé au projet soutenu par l'ULB. Cette année il reviendra à l'Institut Bordet.

Inscription : [www.cycleforlife.be](http://www.cycleforlife.be)

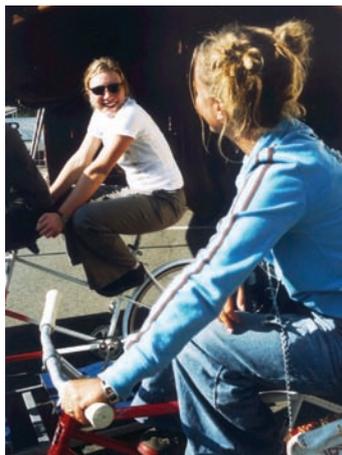


PHOTO : THIERRY DUDOIT/L'EXPRESS

## Christophe Barbier au Janson

Après l'initiateur de la théorie des cordes, Gabriele Veneziano, c'est au tour de Christophe Barbier, le 25 septembre prochain, de venir donner une conférence dans le cadre de Cultures d'Europe. Directeur de l'Express, chroniqueur sur LCI et sur la 5 dans « C dans l'air », il parlera de « La France : nouveau régime, nouvelle ère ? »

Infos : [www.ulb.ac.be/culture-europe](http://www.ulb.ac.be/culture-europe)

## Manneken Pis, l'enfant qui pleut

Le nouveau film d'Anne Lévy-Morelle, réalisatrice et professeur à la section Elicit de l'ULB, vous entraîne dans une Bruxelles chaleureuse, et parfois tragique. Vous découvrirez l'histoire d'une ville à l'ambition de capitale, qui cache soigneusement ses richesses et sa fierté sous l'apparence dérisoire d'un petit garçon qui fait pipi. Pourquoi ? Au fil de l'enquête entre passé et présent, vous entreverrez ce que recèle ce curieux symbole. Et pourquoi les Bruxellois se vantent ... d'être modestes. Avec, entre autres, les participations de quelques ulbistes (Claire Billen, Manuel Couvreur, Chloé Deligne). Sortie à Bruxelles au Vendôme et à Namur au Caméo le 18 juin 2008.



## Mais aussi...

du 4/09 au 10/10/2008

Exposition : La Pommeraie  
(centre d'hébergement pour handicapés) :  
création d'artistes outsiders  
Lieu : salle Allende.  
Infos : [www.ulb.ac.be/culture](http://www.ulb.ac.be/culture)

12/09/2008

Journée d'accueil des nouveaux étudiants  
Infos : [www.ulb.ac.be/jane/](http://www.ulb.ac.be/jane/)

19/09/2008

Séance académique de Rentrée  
Lieu : ULB, Campus du Solbosch,  
Auditoire P.E. Janson,  
Av. F.D. Roosevelt 48 - 1050 Bruxelles  
Heure : 16h

## Nous ont également été signalés :

**Mémoire d'y croire. Le monde catholique et littérature au Québec (1920-1960)**, par Cécile Vanderpelen-Diagre, Éditions Nota Bene, 2008.

**Philosophies et idéologies maçonniques**, par Jacques Ch. Lemaire et Luc Nefontaine, Éditions Espace de Liberté, 2008, 260 pages.

**L'identité de l'Europe. Histoire et géographie d'une quête d'unité**, par Christian Vandermotten et Bernard Dézert, Éditions Armand Colin, 2008, 336 pages.

**Enseigner avec les technologies**, par Christian Depover, Thierry Karsenti et Vassilis Komis, Éditions Presses de l'Université du Québec, 2007, 264 pages.

**Après la catastrophe**, sous la direction de Françoise Lauwaert, Civilisations, 2007, 218 pages.

**Atlas de l'Entre-Vesdre-et-Meuse** réalisé par l'IGEAT pour la Région wallonne.

entre les individus, les groupes, les époques, qui puisse servir de clé aussi bien à l'histoire qu'à la géographie ? La différence est nécessaire aux groupes humains comme aux individus, mais elle leur est tout aussi insupportable dans leur identité même. Comment vivre avec, puisqu'on ne peut vivre sans ? De l'inconscient, qui la refoule, à l'art, qui l'exalte, ou à la religion, qui promet de la surmonter malgré la mort, la différence ne cesse de poser problème. L'ouvrage nous plonge dans les profondeurs du christianisme, du judaïsme et des religions orientales dans leur traitement de la différence.

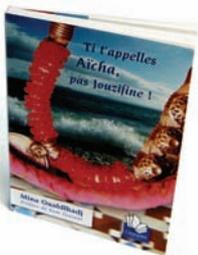
**Petite métaphysique de la différence**, par Michel Meyer, Éditions Presses Universitaires de France, 121 pages, 2008.



### Relations internationales & perspective européenne

La construction européenne est-elle un phénomène limité à un seul continent ? Ou faut-il y voir une forme de gouvernance nouvelle, post-nationale, amenant à une révision graduelle et partielle du paradigme souverainiste « westphalien », dans un monde en constante évolution ? Mario Telò brosse un panorama critique des divergences et des complémentarités des écoles de pensée (réalisme, institutionnalisme, constructivisme, entre autres) qui ont animé le débat théorique ces dernières décennies autour des relations internationales. L'auteur accorde une attention particulière à l'expérience de souveraineté autolimitée et partagée, de coopération régionale institutionnalisée, menée par des États jadis belligérants aux niveaux de la CE et de l'UE.

**Relations internationales. Une perspective européenne**, par Mario Telò, Institut d'études européennes, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 209 pages.



### Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine !

L'une est née au Maroc, l'autre pas. L'une a des parents assez tolérants, l'autre pas. L'une a fondé sa propre famille, l'autre pas. Pourtant, Aïcha et Mimi pourraient être sœurs : amies depuis toujours, tout les réunit. Issues de familles marocaines, elles ont grandi à Bruxelles et connu

les déchirements des enfants tirillés entre deux cultures. Elles sont toutes deux passées « de l'oued au Plat pays », de la brochette de mouton au waterzooi et de l'intransigeance paternelle à la lutte de chaque jour pour l'émancipation des filles. L'auteure nous emmène dans le dédale douloureux ou burlesque de ses souvenirs. Licenciée en langue et littérature françaises de l'ULB, Mina Oualdhdj prête sa voix au personnage principal, sans qu'il ne s'agisse pour autant d'une autobiographie. Un récit plein de vie préfacé par Sam Touzani.

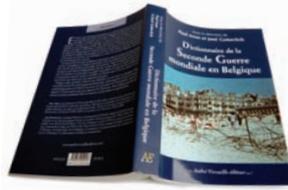
**Ti t'appelles Aïcha, pas Jouzifine !** par Mina Oualdhdj, Éditions Clepsydre, 2008, 154 pages.



### Les nouveaux traités européens

Le traité de Lisbonne, signé le 13 décembre 2007, devrait, s'il est effectivement ratifié par les vingt-sept États membres de l'Union, mettre fin à la crise sur la Constitution pour l'Europe. Ce traité n'ambitionne plus d'opérer une rationalisation de l'architecture de base de l'Union. Il est seulement, un « traité modifiant le traité sur l'Union européenne et le traité instituant la Communauté européenne ». Le présent ouvrage présente une version consolidée, officielle, des traités UE et CE révisés par le traité de Lisbonne, dans sa version définitive signée le 13 décembre 2007. Il propose une analyse précise des innovations mais aussi un premier bilan.

**Après la réforme de Lisbonne. Les nouveaux traités européens**, par Marianne Dony, Institut d'études européennes, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 309 pages.



### La 2<sup>e</sup> Guerre mondiale en Belgique

En deux cents rubriques thématiques, ce dictionnaire passe en revue la plupart des faits de société survenus en Belgique pendant la Seconde Guerre mondiale. La guerre et l'Occupation ne sont pas seulement affaires de stratégie militaire ou de chronique sociale, elles touchent à tous les aspects de la vie quotidienne, à la gloire, à l'héroïsme, comme à la veulerie, à l'horreur ou à la fraternité. Il s'agit donc d'interroger ces registres divers, du contenu de l'assiette quotidienne au nombre de fusillés, de la manière de circuler à celle d'aimer, ainsi que les groupes et les partis en présence, les idéologies en cause, les activités ludiques, sportives ou économiques du moment. Les auteurs ont profité de surcroît de l'ouverture récente des archives essentielles de la période, offrant dès lors la bibliographie sélective la plus efficace et la plus à jour qui soit.

**Dictionnaire de la seconde Guerre mondiale en Belgique**, par Paul Aron et José Gotovitch, André Versaille éditeur, 2008, 527 pages.



### Métaphysique de la différence

Notre monde actuel nous confronte sans cesse à la différence. Mais n'en a-t-il jamais été autrement ? D'où la question : existe-t-il une grammaire de la différence



### Union européenne et gestion de crises

Comment les Européens envisagent-ils la gestion de crises internationales ? Cet objectif s'est en effet imposé au fil du temps, tant comme une nécessité visant à mettre un terme aux désordres mondiaux que comme un test de la capacité de l'Union européenne à devenir un « acteur global ». La première partie de cet ouvrage est consacrée aux institutions européennes et aux mécanismes qu'ils mobilisent en matière de gestion de crises. La deuxième présente des études plus empiriques pour comprendre le contexte idéologique et géopolitique dans lequel se déroulent les missions de l'UE. La troisième est consacrée à des questionnements plus transversaux (ex : l'intégration de moyens civils et militaires pour la gestion de crises).

**L'Union européenne et la gestion de crises**, ouvrage collectif édité par Barbara Delcourt, Marta Martini et Emmanuel Klimis, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 270 pages.



### Football et identités

Qu'est ce que « l'identité sportive » et que recouvre ce concept pour le moins ambigu ? Les supporters sont-ils exclusivement attachés à l'enracinement local de leur équipe ? Ou à d'autres paramètres : jeu de l'équipe, résultats, origines sociales ou

historiques, affinités idéologiques, etc. ? À l'heure où les échanges se mondialisent, où les référents identitaires traditionnels s'affaiblissent, où le sport-spectacle se développe, comment comprendre les identifications individuelles et collectives des supporters à « leur » club ? L'adhésion à une équipe de football constitue-t-elle un substitut aux référents identitaires traditionnels en déclin (églises, syndicats...) ?

**Football et identités**, ouvrage collectif édité par Jean-Michel De Waele et Alexandre Husting, Collection Science politique, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008, 180 pages.



### Colonialismes

Ce volume reflète l'extraordinaire essor pris ces dernières années par l'histoire des femmes en situation coloniale. Onze contributions, concernant des territoires coloniaux divers, portant sur les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, abordent, à travers des aspects historiques, littéraires, sociologiques ou politiques, des questions fondamentales pour cerner « le sexe » de la colonisation et de la décolonisation. Ils nous montrent combien, dans les deux processus, les rapports de genre, de classe et de race s'imbriquent dans les discours et dans les faits. La richesse des approches et des problématiques démontre, s'il le fallait, la pertinence de l'outil « genre » dans l'analyse des impérialismes.

**Colonialismes**, « Sextant » 25, Revue du groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes et le genre, 2008, 184 pages.



### Régionalisme sud-américain, UE & USA

Sebastian Santander cherche à restituer, dans une perspective globale, le régionalisme de l'après-guerre froide. L'auteur démontre que l'approche politico-stratégique du néo-régionalisme s'impose en raison de l'instabilité et de l'hétérogénéité du système international de l'après-guerre froide, de la fragilité de la globalisation, de la stagnation de l'OMC, des tensions géopolitiques transatlantiques qui opposent l'Europe et l'Amérique latine d'un côté, les États-Unis de l'autre, après les attentats du 11 septembre.

**Le régionalisme sud-américain, l'Union européenne et les États-Unis**, par Sebastian Santander, Éditions de l'Université de Bruxelles, 280 pages, 2008.



### Charles De Coster. Journaliste d'Uylenpiegel,

Si l'écrivain Charles De Coster, auteur de la célèbre Légende d'Uylenpiegel, est connu et reconnu à travers le monde, son œuvre journalistique ne bénéficie pas de la même reconnaissance. Pourtant, sa collaboration à l'Uylenpiegel, journal des débats artistiques et littéraires, feuille satirique anticonformiste fondée en 1856 par Félicien Rops, mérite à tout le moins d'être prise en considération.

C'est maintenant chose faite grâce à l'étude fouillée de Raymond Trousson qui, pour la première fois, commente et remet en contexte cette intense production journalistique. Sous sa plume, les chroniques artistiques, littéraires et autres analyses vitriolées de la vie politique prennent toute leur dimension.

**Charles De Coster. Journaliste d'Uylenpiegel**, par Raymond Trousson, édité par Espace de Libertés, Éditions du Centre d'Action Laïque, 341 pages, 2007.



### Les Tchèques et les Belges

Petits pays entourés de voisins puissants, la Belgique comme la Tchéquie – plus exactement l'ex-Tchécoslovaquie – ont beaucoup plus de traits en commun qu'elles ne le croient. Ils portent une histoire « en miroir » que des chercheurs tchèques et belges tentent de faire éclore ensemble depuis plusieurs années, en organisant des rencontres académiques. Cet ouvrage est le fruit d'un colloque qui a eu lieu à Prague en mai 2006 au siège du Sénat de la jeune République tchèque.

**Les tchèques et les Belges. Une histoire en miroir**, sous la direction de Sarah Flock, Jiri Kocian, Jan Rubes et Oldrich Tuma, édité par l'Institut de l'Histoire contemporaine de l'Académie des Sciences de la République tchèque et le Centre d'Études tchèques de l'Université libre de Bruxelles, 166 pages, 2008.



PÉRIODIQUE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL TRIMESTRIEL

N° d'agrégation P201028  
Campus du Solbosch CP 130  
50, av. F.D. Roosevelt  
1050 Bruxelles

**Éditeur responsable :**

Chantal Zoller,  
Département  
des relations extérieures

**Rédacteur en chef :**

Alain Dauchot

**Rédacteur en chef adjoint :**

Isabelle Pollet

**Comité de rédaction :**

Valérie Bombaerts,  
Alain Dauchot,  
Sophie François,  
Nathalie Gobbe,  
Isabelle Pollet,  
Albert Van Wetter,  
Chantal Zoller

**Secrétariat :**

Christel Lejeune

**Contact rédaction :**

Service communication,  
ULB: 02 650 46 83  
alain.dauchot@ulb.ac.be

**Mise en page :**

Geluck, Suykens & partners  
Chiquiquira Garcia

**Impression :**

Nevada-Nimifi

**Routeur :**

The Mailing Factory SA

**Esprit libre :**

5 euros par numéro  
Abonnement: 20 euros  
(4 numéros par an)

**Esprit libre sur le Web :**

[ulb.ac.be/espritlibre/](http://ulb.ac.be/espritlibre/)



# PLUS DE 150 MASTERS à L'ULB à LA RENTRÉE 2008

( ) = Finalités

\* A, D, S = Approfondie, Didactique, Spécialisée

**CRIMINOLOGIE**

- **Criminologie** (A, S)

**HISTOIRE, ART ET ARCHÉOLOGIE**

- **Histoire** (A, D, Archives)
- **Histoire de l'art et archéologie** (A, D, S)
- **Histoire de l'art et archéologie, or. Musicologie** (A, S)

**INFORMATION ET COMMUNICATION**

- **Arts du spectacle** (A, Écriture et analyse cinématographiques, Spectacle vivant, Spectacle vivant européen)
- **Communication multilingue** (Ressources humaines, Relations internationales, Langue étrangère)
- **Information et communication** (A, Communication des entreprises, Journalisme)
- **Sciences et technologies de l'information et de la communication (STIC)** (Information numérique, Communication numérique)

**LANGUES ET LETTRES**

- **Langues & Littératures (L&L) anciennes, orientation (or.) Classiques** (A, D)
- **L&L anciennes, or. Orientales** (A)
- **L&L françaises et romanes** (A, D, Monde du livre et de l'édition)
- **L&L françaises et romanes, or. Français Langue étrangère** (S)
- **L&L modernes** (A, D, Pratique de la langue, 2<sup>e</sup> langue moderne, 2<sup>e</sup> langue germanique)
- **L&L modernes, or. Arabes** (A, Monde arabo-musulman)
- **L&L modernes, or. Germaniques** (A, D, Pratique de la langue, 3<sup>e</sup> langue germanique, Langue moderne)
- **L&L modernes, or. Slaves** (A, Perfectionnement en langue germanique, Perfectionnement en langue slave)
- **Linguistique** (A)

**PHILOSOPHIE**

- **Éthique** (A) \*
- **Philosophie** (A, D)
- **Sciences des religions et de la Laïcité** (A, Assistance morale Laïque)

**SCIENCES**

- **Biochimie et biologie moléculaire et cellulaire** (A, D, S)
- **Bioinformatique et modélisation** (A, S)
- **Biologie des organismes et écologie** (A, D, S)
- **Sciences actuarielles** (S)
- **Sciences chimiques** (A, D, S)
- **Sciences et gestion de l'environnement** (Gestion de l'Environnement, Environnement et développement territorial)

- **Sciences et gestion du tourisme** (S)

- **Sciences géographiques** (A, D, Gestion et Aménagement du Territoire, Études urbaines)
- **Sciences géologiques** (A, Géochimie, Environnement)
- **Sciences informatiques** (A, S)
- **Sciences mathématiques** (A, D, S)
- **Sciences physiques** (A, D, S)
- **Statistiques** (A, Économie et statistique)

**SCIENCES AGRONOMIQUES ET INGÉNIERIE BIOLOGIQUE**

- **Bioingénieur : chimie et bio-industries** (S)
- **Bioingénieur : sciences agronomiques** (S)
- **Bioingénieur : sciences et technologies de l'environnement** (S)

**SCIENCES BIOMÉDICALES ET PHARMACEUTIQUES**

- **Sciences biomédicales** (A, Dermopharmacie et Cosmétologie)
- **Sciences pharmaceutiques** (A, S)

**SCIENCES DE L'INGÉNIEUR**

- **Ingénieur civil architecte** (S)
- **Ingénieur civil biomédical** (Informatique et imagerie biomédicales, Biomécanique et instrumentation)
- **Ingénieur civil des constructions** (S)
- **Ingénieur civil en chimie et science des matériaux** (S)
- **Ingénieur civil électricien** (S)
- **Ingénieur civil électromécanicien** (Électromécanique, Gestion et technologie)
- **Ingénieur civil en informatique** (Ingénierie informatique, Informatique décisionnelle, Intelligence computationnelle)
- **Ingénieur civil mécanicien** (Mécanique, Aéronautique)
- **Ingénieur civil physicien** (Physique appliquée, Génie nucléaire)

**SCIENCES DE LA MOTRICITÉ**

- **Kinésithérapie et réadaptation (1 an)** (-)
- **Sciences de la motricité** (A, Prévention – santé, Pathologies sportives, Ostéopathie)
- **Sciences de la motricité, or. Éducation Physique** (D, Préparation physique et fitness, Entraînement et coaching du sportif de haut niveau)

**SCIENCES DENTAIRES**

- **Sciences dentaires** (S)

**SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION**

- **Gestion culturelle** (Gestion des arts et de la culture)
- **Ingénieur de gestion** (A, S (en français), Business and Technology (en anglais), Organisation et technologie)
- **Sciences économiques** (A (en français et en anglais), D, Analyse et politique économiques, Entreprises)

**SCIENCES JURIDIQUES**

- **Droit** (Droit public, Droit privé)

**SCIENCES MÉDICALES**

- **Médecine** (S)
- **Sciences de la santé publique** (A, Gestion des établissements et services de soins, Santé Environnement, Politique et gestion des systèmes de santé, Promotion éducation santé, Épidémiologie et biostatistiques)

**SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES**

- **Administration publique** (S)
- **Anthropologie** (A, D, Anthropologie des dynamiques sociales dans les contextes de développement)
- **Études européennes** (Économie, Histoire et Cultures de l'Europe, Politique)
- **Gestion des ressources humaines** (S)
- **Sciences de la population et du développement** (S)
- **Sciences du travail** (Organisation et administration du travail, Travail dans les pays en développement, Gestion de la formation et de la transition professionnelle, Développement social)
- **Sciences politiques** (A, D, Politique comparée, Vie politique, Politique et gestion publiques)
- **Sciences politiques (1 an)** (à horaire décalé)
- **Sciences politiques, or. Relations internationales** (S)
- **Sociologie** (A, D, Sociologie appliquée, Travail social)

**SCIENCES PSYCHOLOGIQUES ET DE L'ÉDUCATION**

- **Sciences psychologiques** (A, Neuropsychologie et développement cognitif, Psychologie clinique et psychopathologie, Psychologie sociale et interculturelle, Psychologie du travail, psychologie économique et des organisations)
- **Logopédie** (S)
- **Sciences de l'éducation** (S)

**ULB**

UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES,  
UNIVERSITÉ D'EUROPE

[www.ulb.ac.be](http://www.ulb.ac.be)

MEMBRE DE L'ACADÉMIE WALLONNE - BRUXELLES  
ET DU PÔLE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONNE

# choisir ULB

## ouverture : 25 juin 2008 Inscriptions

Les inscriptions se feront à :

- **Bruxelles :**  
Avenue Buyl 87A - 1050 Bruxelles • Tél. : 02/650 25 69  
Du 25 juin au 18 juillet et du 18 août au 30 sept. 2008.  
Du lundi au vendredi de 9h30 à 16h  
En dehors de ces dates, du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.  
Séances spéciales d'inscription le vendredi soir et le samedi  
matin **sur rendez-vous**.  
Infos : [www.ulb.ac.be/enseignement/inscriptions](http://www.ulb.ac.be/enseignement/inscriptions)
- **Tournai :**  
Renseignements : Tél. : 069/84 72 01
- **Treignes :**  
Renseignements : Tél. : 060/39 96 24

[www.ulb.ac.be](http://www.ulb.ac.be)

[www.ulb.ac.be/enseignements/cours-preparatoires](http://www.ulb.ac.be/enseignements/cours-preparatoires)



MEMBRE DE L'ACADÉMIE WALLONIE – BRUXELLES  
ET DU PÔLE EUROPÉEN DE BRUXELLES WALLONIE

### UNE INFO, UNE AIDE POUR CHOISIR ?

Informations : 02/650 36 36

[epi@ulb.ac.be](mailto:epi@ulb.ac.be)

Entretiens individuels d'orientation :

02/650 20 25

L'Ulb vous donne  
rendez-vous

L'Ulb  
et vous

Stages de  
méthodologie

Journée  
portes ouvertes

Matinée d'information  
parents-enfants

Cours préparatoires

**Inscriptions**

Journée d'accueil  
aux nouveaux étudiants